Lundi 15 novembre 2021

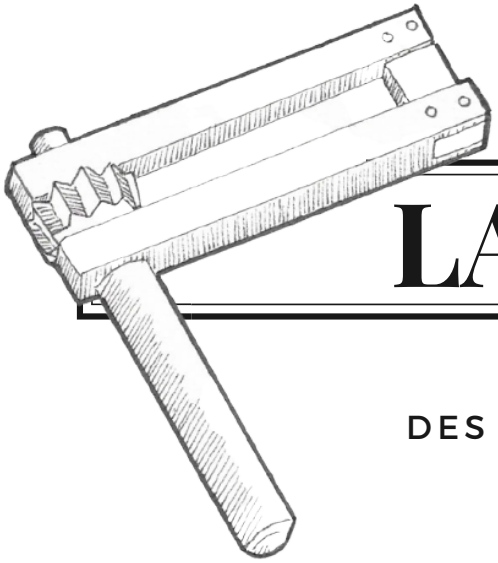

LA CRÉCELLE

Prix libre

LE CRÉPITANT JOURNAL
DES RÉVOLTÉES DE L'ART VIVANT

SIXIEME MOUVEMENT

L'édito Tomnal, qui ne perd pas ses feuillets

Il y a quelques mois s'est déroulé un événement majeur du militantisme artistique : l'université d'été de la Crécelle. Nous y avons chanté, joué, et causé. Beaucoup causé. Du capital séduction (marxien) de l'une, du changement Debord de l'autre... mais pas seulement.

On pourrait dire qu'on s'est raconté des histoires, pas seulement pour rêver, mais pour construire une autre manière d'être musicien·ne·s et danseur·se·s : ensemble et en lutte. Avec nos altérités et nos folies, nous nous sommes senti·e·s fort·e·s, intelligent·e·s et créatif·ve·s... Assez en tout cas pour affronter les réactionnaires hurlants, tout en nous structurant plus que jamais.

La Crécelle soufflera deux bougies le mois prochain, a accueilli une nouvelle née le mois dernier, et nous remplit de joie aujourd'hui.

Certes, le pass sanitaire se normalise insidieusement, la réforme de l'assurance chômage entre en vigueur, Microsoft règne sur un CNSMDP 2.0 aux clés connectées et nous n'avons pas de jet privé pour aller jouer à Glasgow.

Mais en ce mois de novembre maussade, nous espérons vous titiller, vous énerver, vous exalter... bref on est en forme et si vous l'êtes moins, rejoignez nous !

La professionnalisation du musicien

Quelques impressions d'une poinçonneuse philharmonique

Parfois, des situations étranges, confuses, où l'on en arrive à se demander quelle est la casquette qu'il convient de revêtir, nous frappent par leur absurdité. Cette situation, c'est souvent celle que l'on rencontre lorsque l'on vit a minima dans un « entre-deux ». Les étudiants en fin d'étude connaissent bien cette démultiplication de la personnalité, lorsque l'on commence sa vie professionnelle et que l'on termine des études qui semblent durer depuis trop longtemps. On jongle entre les cours que l'on donne, les cours que l'on prend, les concerts où l'on joue en tant que professionnel, ceux où l'on joue gratuitement au nom de l'expérience à côté de professionnels de notre niveau, et parfois même, les concerts où l'on voit ses amis jouer sur scène pendant que l'on contrôle les billets des spectateurs.

Le regard, c'est là que tout se joue. Le regard distant et surplombant du mécène de la Philharmonie de Paris qui se pose sur l'ouvreuse. Il ne sait pas qu'il finance en grande partie ses études, que son travail n'est pas de l'amener à son cocktail privé durant l'entracte, d'ailleurs elle n'a aucune idée de l'endroit où il se situe. Il ne sait pas non plus qu'il la regardera autrement, un autre jour, sur scène... Le regard de la cheftaine des ouvreuses, elle-même en peine de professionnalisation dans son réel domaine d'activité. « Quoi, tu ne l'as pas amené au cocktail ? Mais c'est ton travail, si tu le fais, tu dois le faire bien ». C'est vrai, mais mon travail, lequel ? Les frontières sont si abstraites, si fines. D'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre, nos rôles sont si différents et multiples, de quoi s'y perdre. C'est fou à quel point la façon de présenter une personne détermine la façon dont elle sera considérée par ses pairs. A quel point la professionnalisation du musicien peut être fragile, injuste parfois et toujours aléatoire...

Brèves de pass, grèves du pass !

Brève de pass n°1 : Manifestation anti-pass... Que faire ?

Juillet 2021 :

Il pleut, une ville de province, 200000 habitants environ, 4000 manifestants contre le pass sanitaire, 5-6 gauchistes. Dans la foule, quelques slogans : « le pass sanitaire, on en veut pas ! », « Liberté, liberté », « Touchez pas à nos enfants ». Des jeunes, des vieux, des bourgeois, des prolos, des catholiques conservateurs, des drapeaux français et nos interrogations sous cette pluie battante : comment intervenir dans ce mouvement ? Pendant qu'une partie de la bourgeoisie acquise à l'idée du vaccin s'insurge, un mouvement un peu inédit, minoritaire mais néanmoins important perdure durant tout l'été.

Septembre 2021 :

Les 2-3 slogans de l'été n'ont pas changé et les pancartes confuses et antisémites sont toujours là :

- Génocide organisé, passe-droits pour l'inhumanité, sans nous !

- Le général de Villiers empêché de se présenter à la présidentielle

- Non au monde transhumaniste dans lequel ces pervers dégénérés veulent nous amener

- Paix et amour au pouvoir

- Plus fort que le nazisme, une dictature sous le couvert du « sanitaire »

- Attali / Rotschild la secte n'aime pas le peuple

Les organisations de gauche font leur rentrée et tentent un cortège avec des mots d'ordre anticapitalistes et anti-autoritaires : la levée des brevets, la question de la surveillance généralisée, l'utilisation du pass à l'encontre des droits des travailleurs... Les antifa s'organisent, il y aurait danger entend-on dire ? La castagne arrive et devient l'enjeu central de l'organisation du cortège. Si certains camarades finissent avec leur tête affichée sur les réseaux sociaux, nous sommes ici mieux organisés et plus nombreux que les identitaires. On ne se retrouve pas assailli comme à Toulouse à coups de bâton (1) ou mis en prison comme à Lyon (2). Mais face à la faiblesse de nos idées dans ce mouvement et notre difficulté à les diffuser, un ennemi clair, même s'il est fantoche, nous redonne de la contenance politique. Et la conséquence, c'est que chaque personne portant un drapeau français, même si c'est celui qu'il avait pour la coupe du monde devient suspect d'être un identitaire. L'intervention dans un mouvement pour y faire exister certaines idées devient à son tour un repli sur nous-mêmes...

Fin septembre :

Suivant l'application du pass, il y a un cortège de bibliothécaires, de barmans et d'infirmières. La manif s'est réduite, mais les mots d'ordre confus n'ont pas bougé. Aujourd'hui il y a une Pride, et apparement les forces de jeunes gauchistes ont préféré les festivités de ce rassemblement. Je reste 30 min et je m'en vais, un peu dépité et plein d'interrogations sur nos pratiques politiques. Dans notre époque si confuse, il va falloir remettre au centre de nos engagements militants la capacité à parler à n'importe qui des idées révolutionnaires d'égalité et d'émancipation. Car si le confus n'est pas nécessairement un facho, la confusion elle, est bien l'amie du camp identitaire.

(1) Le 11 septembre 2021, un cortège de gauche et de gilets jaunes contre le pass sanitaire s'est fait attaquer à coup de barre de bois par des fascistes, des néo-nazis et des identitaires https://iaata.info/Toulouse-attaque-fasciste-contre-la-manifestation-anti-pass-sanitaire-4931.html

(2) A Lyon des antifas ont récemment été mis en prison... https://groupeantifascistelyonenvirons.wordpress.com/2021/09/27/face-a-la-repression-solidarite/

Brève de pass n°2 : La solidité de nos chères institutions

Je me rends à la traditionnelle réunion de rentrée dans le conservatoire où je travaille. Depuis mi-août, l'administration nous a dit que le pass était obligatoire pour les professeurs. Puis finalement, il ne l'est plus, l'interprétation du texte a changé. Des questions néanmoins se posent : cet établissement étant également un lieu public à l'occasion de concerts ou d'expositions, le personnel de l'accueil doit se munir d'un pass sanitaire. Mais étant donné que les professeurs sont en contact avec le personnel de l'accueil pour récupérer leurs clefs de salle, vont-ils devoir avoir un pass pour éviter les chaînes de contamination ? A cette grande réunion plénière, personne ne sait répondre, ni la direction du conservatoire, ni la direction des affaires culturelles, ni l'élu à la culture. Différentes options sont envisagées, doit-on faire deux chemins de circulation différents pour les vaccinés et les non-vaccinés ? Finalement, attendons quinze jours avant le début de la première exposition pour trancher. Enfin, c'est réglé, sans surprise, il faut le pass pour tout le monde. Tant pis pour ceux qui attendaient d'avoir un avis dans les temps pour se faire vacciner. Les élèves, eux, présenteront leur certificat de scolarité pour pouvoir rentrer dans l'établissement car s'ils n'ont pas besoin du pass, il ne faudrait surtout pas les mélanger avec le public lambda qui lui a besoin du pass. Moi qui suis un jeune prof, on me prend parfois pour un élève donc... bref...

« Etalée partout, la bureaucratie doit être la classe invisible pour la conscience, de sorte que c'est toute la vie sociale qui devient démente. »
Thèse 106, La société du spectacle, Guy Debord

Brèves de pass n°3 : Emploi et contrôle social

Nous sommes début septembre, dans le train qui nous mène à la prochaine salle de concert où l'orchestre non permanent dont je fais partie se produira ; je suis heureux de revoir mes collègues, d'échanger ici ou là des nouvelles de nos étés et autres bavardages de rentrée. C'est en tendant l'oreille au bruit des conversations autour de moi, que je réalise que la nouvelle saison va comporter également son lot de surprises : une partie des musiciens n'est plus conviée à la production suivante. Leur tort : ne pas être vaccinés. Après quelques secondes de stupeur, je respire : je suis du bon côté, je vais pouvoir faire comme prévu cette série dans un grand théâtre parisien qui m'apporte beaucoup d'enthousiasme et la promesse d'un nombre important de cachets. Me vient ensuite en tête la liste de mes amis, pour qui présenter un pass sanitaire en effectuant des tests tous les trois jours ne suffira pas. Qui décide ? L'administrateur qui subit le chantage du théâtre ? Le théâtre sous la pression des assurances du spectacle pour qui employer des musiciens potentiellement positifs aux tests serait une prise de risque conduisant à l'annulation totale du spectacle ? L'ensemble des musiciens de l'orchestre qui ne s'insurge pas contre ces pratiques outrepassant le cadre légal des lois du travail ? Je peine à comprendre les motifs divers alors que les personnes vaccinées (qui seront en nombre dans la fosse) n'ont pas nécessairement besoin d'être isolées si elles s'avèrent cas contact.

Les diverses pressions suivent leur cours, à l'oral, sans aucune preuve écrite, et les musiciens concernés se retirent de la production avec résignation pour certains, un goût amer pour d'autres. La production a bien lieu grâce à l'interchangeabilité de membres que l'on croyait indétrônables mais la magie de l'orchestre intermittent où chaque retrouvaille est une fête s'est teintée de précarité.

Les dispositifs de contrôle ont une longue vie devant eux... que le spectacle commence..

Brève n°4 Gouvernementalité et technopolice

Si la CNIL elle-même, plutôt mesurée, pointe « le risque d'accoutumance et de banalisation de tels dispositifs attentatoires à la vie privée et de glissement, à l'avenir, et potentiellement pour d'autres considérations, vers une société où de tels contrôles deviendraient la norme et non l'exception », il faut bien prendre en compte que le pass sanitaire s'inscrit pleinement dans une dynamique globale autoritaire de surveillance. S'il s'agit ici d'exclure des personnes de certains emplois, transports et lieux en raison de critères fixés par l'état, ces dispositifs ne sont pas nouveaux. Pour les personnes étrangères par exemple, il s'agit bien d'obtenir un titre (visas, séjour) afin de ne pas être exclues de l'emploi, des transports ou autres... Avec le pass, ce type de contrôle n'est plus la compétence particulière de la police mais s'élargit à une partie importante de la population tout en étendant les activités concernées. C'est le passage à l'échelle technologique par le QR code et l'utilisation d'un simple smartphone qui permet à tout un chacun de se sentir investi de sa petite mission de surveillance.

De plus, le pass sanitaire arrive en même temps que la reconnaissance faciale dans les lieux publics pour identifier des comportements anormaux. Le pass ou la reconnaissance faciale permettent de passer de contrôles ciblés à une gestion massifiée et technologique de la surveillance. L'invocation d'une certaine rationalité permet de justifier ces dispositifs : lutte contre l'épidémie, sécurité de tous.

« Gouverner les gens, au sens large du terme, n'est pas une manière de forcer les gens à faire ce que le gouvernant désire ; c'est toujours un équilibre changeant qui comprend une certaine complémentarité et des conflits entre des techniques qui assurent la coercition et des procédures par lesquelles le soi se construit et se modifie lui-même »

About the Beginning of the Hermeneutics of the Self: Two Lectures at Dartmouth, Michel Foucault

Fermeture d'une classe à horaires aménagés au lycée Brassens : les enseignements artistiques en danger

À l'heure du « Grand Paris », voilà un événement qui ne manque pas de cynisme. Chaque année, des élèves en classes à horaires aménagés dans des collèges du 93, candidatent pour la poursuite de leur scolarité au Lycée Georges Brassens dans le XIXe arrondissement de Paris. Ce dispositif permettait de concilier une pratique artistique ou sportive intensive et des études générales, à un moment où leurs choix d'orientations ne sont pas encore arrêtés.

36 élèves ayant donc suivi 4 années d'enseignements riches et variés dans les établissements artistiques concernés ont présenté leur dossier de candidature. Certains envisageaient déjà une professionnalisation dans leur discipline (musique, danse, théâtre, cirque), d'autres hésitaient encore, et c'est bien normal. Comme chaque année, ces élèves, leurs parents ainsi que les équipes pédagogiques, s'attendaient à ce qu'une majorité soit admise dans ce lycée, compte-tenu de leur parcours souvent brillant.

Mais quelques jours avant l'été, le 30 juin, le couperet tombe : le rectorat de l'académie de Paris décide de refuser TOUTES les candidatures extérieures, et par conséquent de fermer une classe.

Des associations de parents d'élèves se sont immédiatement mobilisées, et ont envoyé un recours au tribunal administratif. Celles-ci ont été rejointes par pas moins de neuf maires de la communauté d'agglomération Est-Ensemble, qui ont envoyé un courrier collectif à l'académie de Paris, pour demander de justifier une telle décision.

Mais pour le rectorat de Paris, priorité est faite aux élèves d'établissement partenaires (CRR de Paris, Maîtrise Radio-France, Opéra-comique etc). Les autres candidatures étant étudiées au cas par cas, la poursuite des études à Brassens n'est pas, selon le rectorat, une « voie naturelle » pour les élèves du 93. Et que serait donc cette « voix naturelle » pour préserver les lycées parisiens des jeunes artistes et sportifs des quartiers populaires, quand il n'existe pas d'autres dispositifs de ce type-là dans le secteur d'origine? Le rectorat de Paris n'ose pas le dire...

Pire encore, la directrice académique des services de l'Education Nationale a déclaré dans un article du Parisien que ces candidatures n'étaient pas légitimes du fait même de la pandémie, et qu'on ne rendrait pas service à ces élèves d'un niveau insuffisant s'ils intégraient cet établissement. Pas de chance, si t'étais né·e un an plus tôt t'aurais eu le niveau ! Et cerise sur le gâteau, l'académie de Paris prévoit de modifier ce dispositif pour des élèves venant de conservatoires d'arrondissement de Paris pour « une pratique de loisirs ».

Tout est sordide : le fond et la forme. Le fond d'abord : en plus d'être fallacieux, l'argument de niveau insuffisant des candidats remet en cause le jugement et la légitimité des enseignants qui ont présenté leurs élèves, parfois à coup de lettre de recommandation, considérant que le niveau, ils l'ont ! Ensuite, quelle dose de mépris faut-il pour penser que les élèves et leur famille qui se sont engagés dans les classes CHAM depuis la 6ème, considèrent que les pratiques artistiques ne sont que de simples loisirs ? Enfin, comment ne pas considérer cet arrêt brutal d'un dispositif comme un sabotage de tout ce qui a été entrepris sur le plan pédagogique avec ces élèves ?

Ces derniers se retrouvent amputés d'une partie de leur enseignement artistique, alors même qu'il faudrait le développer.

Sur la forme maintenant : les parents d'élèves apprennent la nouvelle juste avant l'été, de même que les enseignants du Lycée Brassens, à qui manifestement on n'a pas demandé leur avis et qui se retrouvent à deux sur une même classe...

Et naturellement, pas la moindre préoccupation de savoir ce que deviennent ces jeunes artistes/sportifs. Pas un coup de fil à l'académie de Créteil pour prévenir de la mise sur le carreau d'élèves talentueux qui ont su maintenir une motivation malgré deux années de pandémie, pour leur proposer une solution alternative. Non, c'est aux parents eux-mêmes de s'en charger, selon le rectorat de l'académie de Paris.

Au-delà de cet événement vécu comme une profonde injustice, l'évolution que prend la place des enseignements artistiques dans l'éducation nationale a de quoi nous alarmer. Car si ce dispositif disparaît pour le lycée, quel intérêt y-a-t-il à le maintenir au collège, puisqu'il ne trouve pas de suite ? Plus généralement, si ces lieux de rencontres - qui produisent de la mixité sociale et forment a minima les mélomanes de demain - disparaissent, vers quel modèle de société nous dirige-t-on ?

Les élèves et leurs parents, des enseignants du conservatoire de Romainville et leur directeur, ainsi que des élus d'Est-Ensemble ont manifesté en musique devant le cinéma Le Meliès à Montreuil à la rentrée de septembre. Des témoignages d'actuels et anciens élèves de Brassens (pour certains devenus professionnels dans leur disciplines) y ont été diffusés. Si vous souhaitez participer à la contestation de cette décision institutionnelle violente et malhonnête, vous pouvez manifester votre soutien à mobilisationbrassens2021@gmail.com ou en signant la pétition en ligne : https://www.mesopinions.com/petition/enfants/acces-nos-enfants-poursuite-etude-apres/150962

Au Prix de notre désarroi

Mai 2021 :

Quand certain·e·s voient comme une libération l'ouverture de la terrasse du Local, d'autres sont préoccupé·e·s par leur dernière échéance étudiante : le récital de fin d'année. Et alors que le CNSMDP est encore fermé au public, un mail de la direction indique que chaque interprète pourra inviter 10 personnes de son choix à son “prix”. Quelle bénédiction !

Cela peut paraître dérisoire, mais en réalité cela change tout dans ce moment si important de notre scolarité. Mai et juin sont normalement placés sous le signe de la fête au CNSMDP. Chaque étudiant.e a l'opportunité de proposer au terme de ses études un concert ou même un spectacle dans des conditions rêvées, avec les personnes de son choix et donc de concrétiser les rencontres faites tout au long de son parcours. Libre à vous de jouer seul 50 minutes, de constituer un orchestre, d'imaginer une mise en scène, ou simplement d'expédier diverses pièces de concours pour faire plaisir à un jury qui vous donnera une belle mention à indiquer sur votre CV.

Malheureusement, seule la dernière option était envisageable pour la promotion 2021. Un énième examen, dans une belle salle certes, mais qui ressemble en tout point à ceux de notre jeunesse, nous rabaissant au stade unique d'apprenant, et non d'artiste qui pourra apporter bonheur et réflexion à son public (sans compter la chance unique de se produire en soliste devant de futurs collègues et/ou employeurs).

Le problème, c'est que la veille de ces premiers récitals “publics”, le CHSCT (Comité Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) n'a pas été réuni en assez grand nombre pour entériner une décision qui nous semblait déjà prise.

La sentence tombe : personne ne pourra assister aux prix avant la prochaine réunion (une semaine plus tard...). Le BRE réagit très vite. En quelques heures, il obtient l'accès aux étudiants de la discipline et une “tolérance” aux autres étudiants. La direction se permet même de galvauder “l'inclusivité” afin de se montrer proche de nos problèmes. On croirait presque à une action de notre gouvernement...

Cette bafouille a d'abord engendré divers problèmes pratiques : des familles heureuses de se déplacer pour ces concerts durent annuler leurs billets, forçant les étudiants sortants, déjà démoralisés, à réorganiser des agendas déjà complexes.

Mais ce sont des problèmes systémiques que nous tenons à pointer du doigt. Nous avons affaire ici à la quintessence de l'entre-soi de notre conservatoire. Quel est l'intérêt d'ouvrir les prix d'alto aux seuls altistes ? Les ouvrir à la zone du dehors n'est il pas essentiel ?

Le jour où, de l'autre côté de la place de la fontaine aux lions, la philharmonie rouvrait pour 800 personnes, le CNSMDP n'osait pas s'ouvrir à 10 personnes extérieures par concert.

A quoi bon faire de la médiation si nous jouons uniquement pour nous-mêmes ?

Revenons un peu en arrière :

Encouragé par la lutte anti-terroriste, Bruno Mantovani rend fonctionnels les portiques d'entrée en 2016 (présents dès la construction en 1991, ils étaient “trop compliqués” à mettre en place).

Depuis, il est devenu extrêmement difficile de rentrer sans sa belle carte magnétique : que ce soit de manière légale, à l'aide de professeurs, ou sur inscription par avance, ou illégale : carte oubliée ou dupliquée, fausse visite à la médiathèque, OLC... Et si ce marché noir de l'entrée au CNSMDP a fleuri, c'est qu'il a un intérêt : répéter avec d'autres musiciens (quoi, il y a des grand.e.s artistes en dehors de nos murs ??), faire des filages de concours ou de création, ou simplement pour un rendez-vous professionnel !

Deux effets pervers en découlent :

1. l'entre-soi renforcé quand on est à la cafet' ou dans les couloirs avec tous les gens qui "en sont" .
2. Le terrible déchirement dès qu'on est diplômé : ça y est, on est dehors, on ne peut plus passer saluer un prof, voir un cours, boire un café avec les camarades des autres promos ...

Les autres institutions ouvertes au public ont toutes ouvertes leurs portes lorsque nous sommes passés du protocole « urgence terrorisme » à « rouge renforcé ». Que ce soit de manière illimitée comme dans le CRR de Paris, ou sur présentation d'une pièce d'identité comme dans diverses universités ou écoles franciliennes.

De quoi le CNSMD du monde (Cf. Numéro 3 de la crécelle) veut-il se protéger ?

De retour à notre printemps déconfiné : nous apprenons que les deux personnes absentes au conseil de sécurité sanitaire du CNSMDP n'étaient autre que... des professeurs. Cette information nous fait bondir. Quel profond manque de respect de la part des personnes qui devraient être les plus concerné.e.s par « l'éclosion » de leurs élèves.

A force de vouloir briller, le CNSMDP n'aurait-il pas engagé trop de professeurs “stars”, loin des préoccupations des étudiants, qui, nous le rappelons, doivent être au centre de cet établissement ?

Vous vous douterez que ce texte a été écrit avec beaucoup d'énervement. La satisfaction d'avoir pu contourner les règles pour assister à un de ces "prix interdits" ne m'a pas beaucoup calmé. J'y ai même ressenti un pincement au cœur en pensant à mon récital annulé en 2020. Mais passées toutes ces émotions je peux quand même affirmer que l'enseignement tiré auprès de ce grand artiste vaut bien toutes les frustrations du monde.

Liste Noire

« [...] Les déshérités n'ont d'autre solution que de faire de la récupération
Ausculter la terre Plonger les mains dans la poussière Ramasser les débris
Redonner vie
Assembler Colmater Imaginer Mélanger Transformer Recréer
Et au bout d'un long chemin En larmes dans la fraicheur du petit matin
Découvrir qui on a été Savoir qui on est
Blessé mais vivant Vibrant Entier Encore assez plein pour Donner Aimer
Fraterniser Continuer [...] »
Leonora Miano, *La Question Blanche* dans *Ce qu'il faut dire* (2019)

On fait un jeu :
Cite-moi des compositeur.ices noir.es, de musique dite classique et/ou savante, et certaines pièces qu'iels ont pu écrire ?
...
Allez, c'est bon, fais pas cette tête !

Vivant·e·s ou mort·e·s, elles, eux et leur répertoire existent. Et s'il est si difficile de les citer, que cette question ne se pose jamais (ou très rarement), c'est parce qu'un·e compositeur·rice noir·e ça ne se conçoit pas, donc ça ne se voit pas. Un·e artiste noir·e ça fait du rap, du jazz, de la trap, de la soul, du rnb, de la drill, du blues, du zouk, de « la musique du monde », des "musiques noires" (1). Sinon, il est évident que nous les verrions régulièrement programmé.es aux côtes de Mahler, Beethoven, Boulez dans les salles de concert hexagonales, n'est-ce pas?

On devine que l'invisibilisation et la marginalisation de ces compositeur·rice·s s'articulent à la question politique et tabou de la race. Il est évidemment impossible de traiter du lien entre musique et race, si peu étudié dans le champ musical classique, en quelques lignes. Ce sera le cas dans un prochain numéro. En attendant, nous préférons introduire ce sujet par sa dimension sensible en proposant en fin d'article quelques oeuvres de ces compositeur·rice·s à écouter.

À l'appel dans cette Liste Noire, le nigérian Fela Sowande, l'éthiopienne Emahoy Tsegue-Maryam Guebrou et les africains-américains Fred Onovwerosuoke - né au Ghana de parents nigérians et vivant aux Etats-Unis – et Julius Eastman, New-Yorkais et gay (ce qu'il revendiquait haut et fort, tout comme sa négritude).

Au-delà de l'agréable découverte culturelle que peut procurer cette écoute se trament également d'autres enjeux. Il se peut que toi lecteur·rice et/ou nous Crécelleu·se·s, nous nous produisions en tant qu'artistes devant un public au sein de l'espace du concert : un espace de représentation traversé par des rapports de pouvoir. La sociologue et écrivaine Kaoutar Harchi définit la représentation comme « ce qui permet de se rendre présent, de se sauver de l'absence ». Nous avons notre part de responsabilité quant à la représentation des voix absentes lorsque nous élaborons un programme à défaut de pouvoir décider de la programmation elle-même. Nous avons la possibilité au moment où nous choisissons nos œuvres, geste qui semble anodin, de mettre à jour et travailler ces rapports de pouvoir. Au même titre, si et lorsque nous enseignons, nous pouvons participer à la transmission, à la diffusion et à la performance de ces répertoires. On dit que c'est en forgeant qu'on devient forgeron, il nous semble que c'est en légitimant que l'on devient légitime.

Cette sélection non exhaustive permet la (re)découverte de quelques pièces qui pourraient s'apparenter, et peut-être témoigner, d'une condition noire chez ces compositeur·rices dans le monde de la musique classique, autant par la marginalisation dont iels font l'objet (en France tout du moins) que par un travail de créolisation musicale entre des idiomes, des influences traditionnelles propres à certains pays d'Afrique - bien que la question (vaine) de l'authenticité soit toujours articulée à celle, complexe, des circulations et des échanges - et une maîtrise doublée d'un usage de la théorie classique.

Finalement, de la même manière qu'il faut savoir d'où l'on parle, il nous faut savoir d'où l'on écoute : sommes-nous capables de situer notre écoute ? D'entendre une œuvre et son esthétique comme résultante de rapports historiques de domination et d'invisibilisation ? De laisser de côté nos préconceptions au sujet d'un progressisme musical qui nous habite si souvent pour décentrer et politiser notre écoute ?

À bon entendeur,

(1) Pour plus de précisions à propos de ce qu'on appelle de manière hâtive et "fourre-tout" les "musiques noires": Parent, E. (dir.). (2011). Peut-on parler de musique noire? . [Dossier]. Volume! - la revue des musiques populaires , 8(1) . Consulté sur : https://journals.openedition.org/volume/70

Fred Onovwerosuoke (1960); compositeur africain-américain d'origine nigériane

Twenty four studies in african rythms pour piano.

Nous recommandons la version de l'incroyable pianiste roumaine-nigériane Rebeca Omordia dont le disque Ekele est consacré à des compositeurs nigérians.

Olufela Obafunmilayo Sowande, dit Fela Sowande (1905-1987); compositeur nigérian

African suite pour orchestre à cordes

Three Yoruba songs pour voix et piano

Yoruba Lament pour orgue

On peut également trouver sur Youtube, Fela Sowande : Past, Present and Future, court film-documentaire, sur et avec le compositeur, constitué d'images d'archives.

Emahoy Tsegue-Maryam Guebrou (1923); pianiste et compositrice éthiopienne

The Homeless wanderer pour piano

Ballad of the spirits pour piano

La compositrice ayant décidé de classer et d'éditer ses pièces sur le tard, on peut retrouver une partie de ses enregistrements (par la compositrice elle-même), dans la collection Ethiopiques (volume 21). À noter également, la participation très importante de la pianiste israélienne Maya Dunietz à ce travail de classement, de réécriture et de diffusion.

Julius Eastman (1940-1990); pianiste, danseur, performer, compositeur africain-américain et gay.

Nigger series (Evil Nigger, Gay Guerilla, Crazy Nigger) pour n'importe quel type d'instruments similaires, le plus souvent joué par 4 pianos.

Femenine pour orchestre de chambre ou petit ensemble.

Prelude to the Holy presence of Joan d'Arc pour voix seule

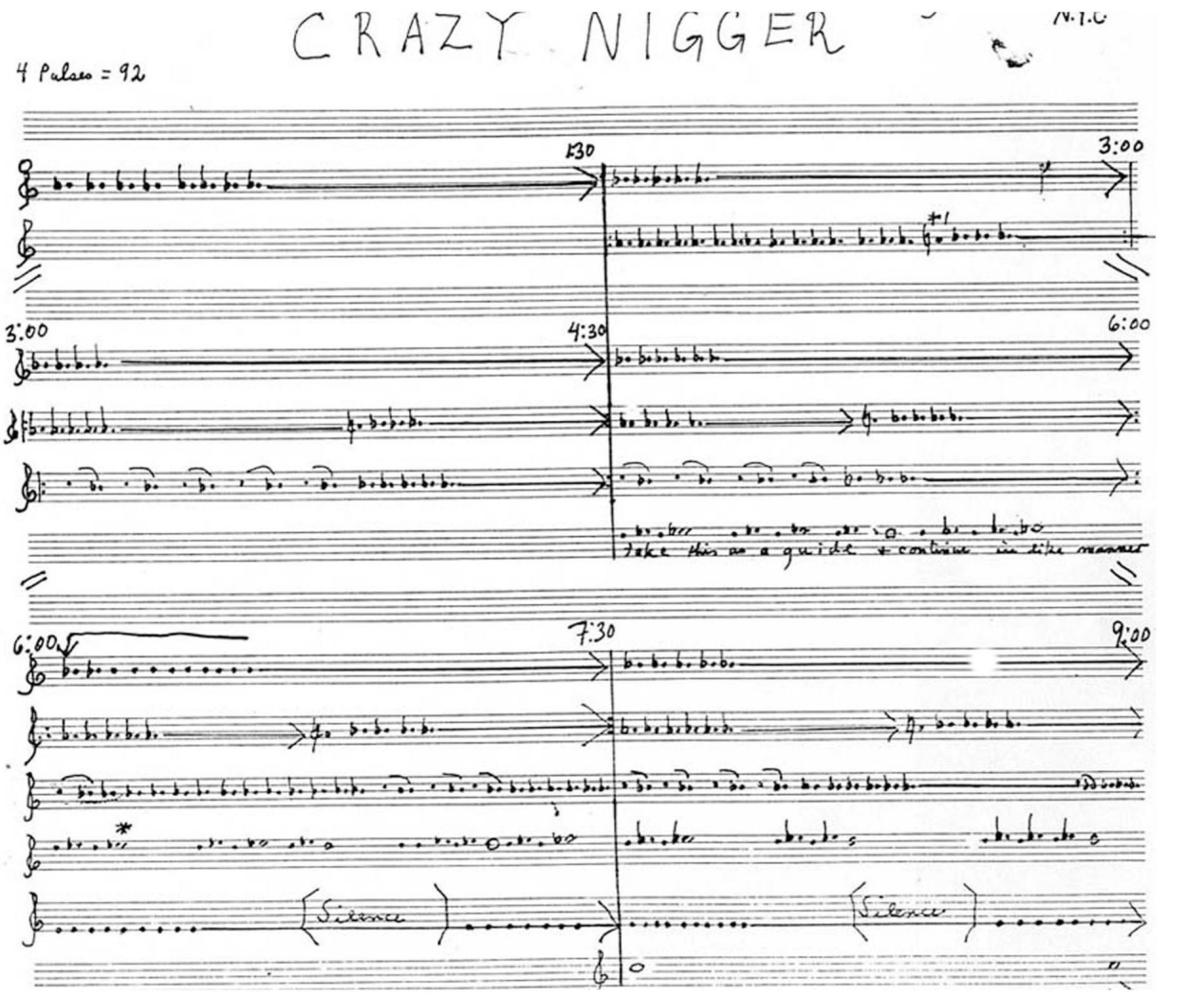

L'orchestre à la caserne

« Quelle fantastique marseillaise ! » Stéphane Bern semble au sommet de son enthousiasme. L'ancien militant royaliste, présentateur de l'événement, remercie ceux qui ont permis ce « moment de communion intense ».

Qu'avait-elle donc de si spéciale, cette fameuse Marseillaise du 14 juillet dernier au champs de Mars ? Son écrin avait toute la pompe habituelle : d'innombrables guirlandes de lumières dorées pendaient au dessus de la scène, impeccablement disposés en courbes concentriques, donnant l'impression que l'orchestre, pléthorique, avait pris place à l'intérieur d'un lustre géant. Face à cette scénographie très « second empire », la tour Eiffel même avait l'air miteuse.

La fameuse fondue berliozarde en triolet, avec bon renfort de grosse caisse-timbale (parce que la patrie a de gros sabots), annonce la version-routine. Mais en place de « tout ce qui a une voix, un cœur, et du sang dans les veines » qui figure dans la nomenclature de Berlioz, c'est la trompette d'Ibrahim Maalouf qui prend le thème, a capella. La mélodie se ralentit soudainement sous ses pistons. Passée au grave de son registre, accompagnée d'accords soigneusement sucrés au piano et à la guitare électrique, la patrie nous susurre un instant à l'oreille.

Puis, les adolescents de la maîtrise de Radio France brisent cette langueur par une entrée au caractère martial. On pointe les croches à nouveau. La seconde voix, bien grave, tient fermement la pédale de dominante, dans une homorythmie résolue. Pendant que « mugissent ces féroces soldats », Ibhrahim Maalouf entonne de joyeux contre-chants. Quand arrive le premier « sang impur », ils ont été rejoints par les larges et vibrantes voix du chœur de Radio France. Puis Berlioz et l'orchestre au complet reprend ses droits, et c'est le retour du triomphal pour le second refrain : tous chantent, le chœur, la maîtrise, le guitariste, Clémentine Margaine et les frères Capuçons. Et dans cette apothéose, alors que le second « sang impur » exulte, font leur entrée ceux qui incarnent la singularité de cette édition (et la raison d'être de cet article) : une trentaine de jeunes trompettistes de l'Orchestre à l'école. Oh, on ne peut pas les entendre : cantonnés au côté des pendrillons, ils ne sont pas sonorisés. Mais, habillés tout en couleurs, telle des smarties parmi l'argenterie, on ne peut pas les louper. La caméra zoome, d'ailleurs, une fois l'hymne terminée, sur les trompettes encore embouchées comme au garde à vous, et qui s'abaissent toutes ensembles, militairement. On peut d'ailleurs entrevoir une jeune musicienne déroger nonchalamment à cette discipline, et c'est bien là la seule réjouissance que nous trouvons à ce spectacle.

-Mais qu'est ce qu'on a contre la Marseillaise à la fin !?

Demande Stéphane Bern, agacé par nos sarcasmes musico-gôchistes. Rassurons cet ancien directeur du conservatoire du 9ème arrondissement de Paris : nous n'avons contre l'hymne aucun grief musical. Nous reconnaissons volontiers à la mélodie sa fraîcheur pétulante et incisive, la flamboyance de ses intervalles, la surprise émouvante de sa modulation au ton homonyme. Même s'il a à peu près tout pompé à un oratorio du compositeur Jean-Baptiste Grisons, nous voulons bien tirer le chapeau à Rouget de Lisle. C'est le symbole politique que nous repoussons.

Car il s'est passé bien des choses depuis le temps où La Marseillaise faisait partie des centaines de chansons de la Révolution Française. On compte parmi ces chansons *La Carmagnole*, *Ah ! ça ira, Le Divorce, l'Hymne sur l'abolition de l'esclavage, Lettres d'une fille autrefois religieuse, Couplets adressé à mon époux.* A coté de ses sœurs, la Marseillaise paraît bien pâle politiquement : la teneur est martiale avant tout, et se cantonne à désigner un ennemi flou. Et c'est sans doute en ça qu'elle a eu la préférence des pouvoirs bourgeois : le "sang impur" pouvant devenir opportunément celui de son ennemi du jour.

La Marseillaise a en effet été le chant de l'armée française lors des guerres de conquêtes coloniales de la fin du 19ème siècle. Elle a accompagné la boucherie absurde de la première guerre mondiale, les répressions des soulèvements coloniaux, la guerre d'Algérie, du Vietnam, et les interventions militaires au Moyen-orient et en Afrique, jusqu'à aujourd'hui.

Le mouvement ouvrier s'est développé en opposition au patriotisme, qui divise les prolétaires selon leur nationalité et permet, quand la concurrence économique des capitalistes se transforme en guerre, de les faire s'entretuer pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels » écrivait Anatole France en 1922. Jouer ou faire jouer à des jeunes la Marseillaise en grande pompe après les défilés militaires, c'est ignorer ou tourner le dos à cette conscience.

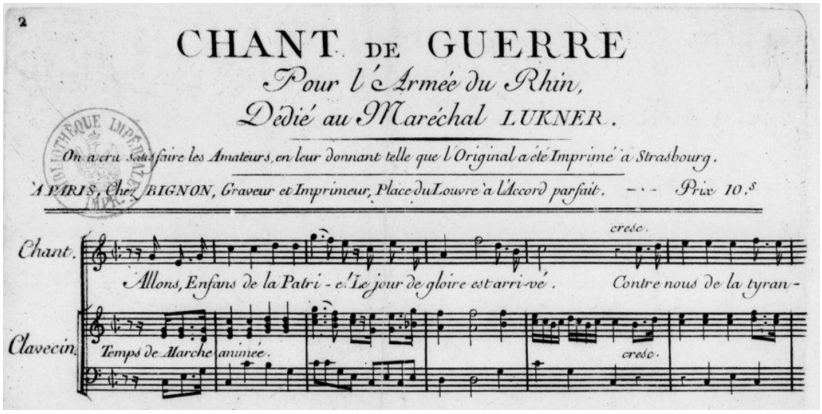

L'EAC et nous

Si la participation de l'orchestre à l'école aux cérémonies du 14 juillet nous intéresse, c'est que nous aussi, nous prenons part à différents dispositifs regroupés dans ce que l'on appelle l'Éducation Artistique et Culturelle. Nous y participons souvent mus par une certaine intuition de ce que doit être le partage de la musique et le rôle d'un musicien dans le monde social. Ces actions culturelles nous mènent dans des écoles et des collèges dit REP+, à travailler dans des associations du secteurs psychiatrique en Seine-Saint-Denis, à faire des interventions dans l'espace public au sein de « cités », à chercher des dispositifs de « médiation » autour de nos concerts, à faire de la création participative, à défendre l'EAC et le travail des « Dumistes » dans les conservatoire, à écrire des mémoires de pédagogie et autres rapports dessus. L'Education Artistique et Culturelle, quelle que soit sa forme, parfois pour le compte des institutions, ou parfois réalisée comme des pratiques « alternatives », accompagne nos réflexions politiques sur les pratiques musiciennes et les moyens de leur transformation.
Mais alors, qu'entend-on exactement par EAC ? Et surtout pourquoi de jeunes révolutionnaires se retrouvent pris dans ces politiques culturelles qui semblent dans cette exemple compatible avec les pires relents patriotiques ? Si l'Éducation Artistique et Culturelle s'est imposée depuis les années 1980 et la politique de Jack Lang comme un des fers de lance de la politique culturelle de l'État et des collectivités territoriales, elle excède largement par son histoire sociale les prérogatives fluctuantes d'une politique publique. Loin de l'évidence proposée par le concert de Paris, l'EAC est divisée politiquement.

Le conflit des pratiques sociales de l'art

L'idée que la pratique artistique et la relation esthétique permettrait de contribuer à la transformation du monde social n'est pas une idée nouvelle. Les Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme de Friedrich Von Schiller (1795) proposent déjà de surmonter les difficultés de la Révolution Française par l'idée d'éducation esthétique.

Cet exemple d'écoliers jouant la Marseillaise s'inscrit dans une histoire républicaine et nationale de l'EAC. Sous la troisième République, avec la création de l'éducation nationale, la place du chant prend un essor particulier.

À l'époque, le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson (1887), principal support de réflexion des pratiques artistiques à l'école, montre les tensions entre différentes conceptions des pratiques artistiques à l'école.
La musique va être exclusivement abordée sous l'angle de la pratique vocale comme vecteur d'éducation morale et patriotique. La communion esthétique servirait à garantir l'ordre social. La pratique musicale n'a pas pour but de démocratiser la musique, mais bel et bien d'élever moralement les classes laborieuses : « elle rend alors [les élèves] plus réceptifs aux principes d'une morale humaine et sociale orientée vers le devoir et favorise ainsi l'intégration à la communauté civique nouvelle fondée sur la Nation que veut promouvoir la République. » (1)
Le Vademecum sur la chorale à l'école proposée en 2017 par Jean Michel Blanquer s'inscrit dans cette histoire d'un chant choral comme « bonne influence » (2) et « vecteur de l'éducation morale et patriotique » (3), où l'usage de la musique doit contribuer à la formation de bons citoyens en adéquation avec les fameuses «lvaleurs de la république ». Le répertoire imposé est celui de La Marseillaise et de l'Hymne Européen. S'ajoutent à cela les assertions opportunistes sur les effets de la pratique chorale : « cette pratique collective contribue à la maîtrise par tous les élèves des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui. »(4) Le lien avec les savoirs fondamentaux, leur priorisation au sein de l'EAC et l'efficience de la chorale sur leur développement relève du collage idéologique plus que d'une démonstration pédagogique certaine.

Il existe d'autres histoires et généalogies de ces pratiques sociales de l'art. Elles consistent à penser que loin d'un rapport de cause à effet entre une pratique artistique et l'apprentissage d'une morale, les processus de création, d'écoute, de perceptions ou de lectures peuvent, en tant que tels, déplacer les individus. Ces déplacements modestes peuvent devenir des moments d'émancipation en tant qu'ils permettent de se consacrer à autre chose qu'à sa propre affaire, c'est-à-dire à la place à laquelle nous sommes assignés par les structures sociales. La construction de ces relations par la pratique artistique s'intéresse à l'*inter*, à l'entre, comme ce qui se noue entre des sujets. Loin d'une éducation morale, c'est dans cette logique de l'autre que se tisse un lien entre création esthétique et transformation des subjectivités.

(1) Michèle Alten, L'enseignement de la musique de Jules Ferry à nos jours. Editions EAP (1995)
(2) et (3) Catherine Grivet Bonzon, "La musique dans le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson ; une discipline scolaire pour moraliser et éduquer le peuple", Les Sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle, Vol 46 (2013)
(4) Vademecum. La chorale à l'école, au collège et au lycée (2018)

Ces approches du travail artistique comme moyen de transformation des réalités sociales sont abordées de manière très marquante dans la « Déclaration de Villeurbanne. » En plein mai 68, le conflit politique donne une disposition particulière pour réfléchir à la dialectique nécessaire entre création théâtrale et action culturelle.

Aujourd'hui, dans les discours politiques, l'EAC oscille entre sa tendance patriotico-républicaine et la bonne conscience des politiques de « gauche ». L'invocation de l'EAC vient en effet souvent remplacer des politiques sociales et culturelles conséquentes par des éléments de langage sur les bienfaits d'une culture partagée.
Loin de la guimauve consensuelle de ce concert de Paris, l'EAC est donc un terrain à réinvestir politiquement comme lieu d'un conflit entre des pratiques sociales de l'art. Une émission récente l'a montré (5), les jeunes musiciens à la fibre sociale n'en peuvent plus du boulgi-boulga institutionnel de pacification sociale autour d'une certaine approche de l'EAC et de la médiation culturelle.

L'intérêt de l'EAC devrait donc être de remettre au cœur de la pratique musicale une fonction sociale. Tous ces mots d'ordre que sont l'art pour l'art, l'autonomie de la musique, devenus au fur et à mesure de l'Histoire, ceux d'une certaine bourgeoisie, n'ont plus lieu d'être lorsque l'on pose la question de l'ancrage social des pratiques artistiques. Une fonction sociale, très bien, mais laquelle ? C'est de cette question que nous, musiciens, devons nous emparer. Quelles sont les places distribuées au sein du temps de partage musical ? Quelles significations sont convoquées ? Quelle communauté sensible se tisse par l'acte artistique ? Il ne faut pas s'y tromper. Cette mise en scène de la communion nationale par-delà les classes et les couleurs est une com' pour l'ordre établi, à laquelle artistes et associations ne sont pas tenues de concourir.

Dans le concert de Paris, il y a d'un côté les grandes fiertés nationales de la musique (chœur et Orchestre de Radio France, les stars de la musique classique) ; de l'autre côté, on trouve des jeunes issus de la « diversité » (que le cameraman met particulièrement en avant) dans la maîtrise de Radio France, et ces enfants de différents départements issus de ce dispositif orchestre à l'école. Ibrahim Maalouf représente cette synthèse sociale et esthétique, il est le fils d'un immigré libanais, il a fait du classique puis du jazz, c'est un symbole de l'idée méritocratique. C'est donc par lui que l'histoire nationale, patriotique et bourgeoise peut se transformer en un doux thème langoureux de trompette.

Le début sucré de cette Marseillaise est la version actualisée de cette fin de Marseilaise où les jeunes n'ont pas voix au chapitre, impossible qu'il est de les entendre derrière l'esthétique mastodonte de la communauté nationale unifiée. Chacun est à sa place et tout le monde est félicité par notre royaliste préféré, figure branchée de l'invocation d'une identité nationale transhistorique et immuable.

Si les institutions patriotiques ne changent que pour mieux préserver leurs mythes, les artistes eux peuvent faire des choix différents afin de faire de ces pratiques sociales de la musique autre chose qu'une contribution de plus à la tendance actuelle : un goût renouvelé et dangereux pour l'unité de la communauté nationale.

(5) Voir Métaclassique #68 "Pacifier" (2020)
https://metaclassique.com/metaclassique-68-pacifier/

Soutien à Maria Kolesnikova

Maria Kolesnikova, flûtiste et militante Biélorusse, a été arrêtée et condamnée à 11 années de prison pour « complot visant à s'emparer du pouvoir » et « appels à des actions portant atteinte à la sécurité nationale ». Comprenez : opposante politique au gouvernement. Elle était devenue une des figures des manifestations contre Loukachenko, dictateur en place depuis six mandats. La Crécelle adresse son soutien à Maria Kolesnikova et souhaite au régime de Loukachenko la plus piteuse fin.

Erratum

On s'est planté.
Mai 2021 dans un article-enquête élégamment sous-titrée *« Quand la Crécelle s'en va glaner dans les mûres, enquête démabulatoire et témoignages coloriés »* nous avons présenté l'une de nos interlocutrices comme "Cheffe du service intérieur" ce qui n'était pas exact.
On s'est pris les pieds dans les intitulés du tapis.
Nous avons immédiatement corrigé la chose sur la version en ligne et sur les millions de réimpressions qui sont réclamées encore aujourd'hui par les lecteurs du monde entier.

Nos sincères excuses aux concernées.

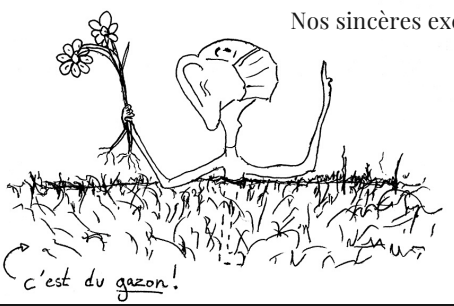

Atalian

Invitation à l'opérette

Eh non. Nonobstant sa sonorité chantante, Atalian n'est pas le titre d'un opéra romantique oublié. C'est l'entreprise prestataire à laquelle le CNSMDP sous-traite le nettoyage de ses locaux. Créée en 1944, elle a considérablement grossi depuis les années 2000 et emploie 137 000 salariés sur 36 pays, pour un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.

Mais il n'est pas trop tard. Les récents déboires judiciaires de son patron Franck Julien pourraient fournir assez de rocambolesque pour une opérette échevelée. Le dit patron - 134e fortune de France - a été mis en examen pour abus de bien sociaux et faux et usage de faux en écriture privée, après que près de deux millions d'euros en liquide aient été retrouvés dans un sèche-linge lors d'un contrôle de routine au péage de Fleury-en-Bière. Le chauffeur de la camionnette qui contenait le dit sèche-linge qui contenait les deux millions était guidé par un mystérieux correspondant ayant acheté son téléphone sous un faux nom. L'enquête judiciaire déterminera qu'il s'agissait du majordome de la villa du patron à Marrakech. Il avait eu précédemment au téléphone Mr. Julien et son épouse.

Cela n'empêche pas le site d'Atalian d'arborer fièrement la médaille de platinium (excusez du peu) d'Ecovadis qui récompense les entreprises vertueuses en matière "d'Environnement", de "Droits de l'Homme", "d'Ethique" et "d'Achats responsables".

Argent, Scandale, rocambolesque et hypocrisie, voilà qui aurait mis le bon vieil Offenbach en appétit !

Soucieux de participer au renouveau de l'Opérette Française, La Crécelle invite solennellement les plumes inspirées à imaginer un crépitant livret, dont la nomenclature vous est présentée ci-colonne-d'en-face :

Atalian

Opérette en cinq actes

Mr Julien, le PDG en examen : ténor
Le gestionnaire de fortune : ténor
Le chauffeur de la camionnette : baryton
Le majordome : basse
Le policier : haute-contre
Le vigile du palais de justice, salarié d'Atalian : ténor

Mme Julien : soprano
La journaliste : soprano
L'avocate : soprano
La juge d'instruction : alto
Rachel, agent d'entretien au CNSM : soprano
Sylvie, agent d'entretien au CNSM : mezzo

(sur l'air d'un refrain controversé)

Aux plumes, librettisses !
Aux portées, compositrisses !
Chanteuses, chanteurs, aux vocalises !
La Crécelle auditionne* !

**Sous réserve de la réponse favorable à notre demande de mécénat au service culture du groupe Atalian*

Retour sur les accusations d'agressions sexuelles au CNSMDP

Avec la suspension de Jérôme Pernoo professeur de violoncelle au Conservatoire de Paris au mois d'avril dernier suite à des signalements de violences sexuelles beaucoup de choses ont été entendues et lues sur les réseaux sociaux et dans les médias. Voici une petite mise au point sur la procédure légale dans ce genre de situation et une présentation des différents textes que nous publions avec.

Dans le cas de signalements de violences morales et sexuelles dans un établissement d'enseignement, c'est la directrice de l'établissement qui est responsable de la protection de ses étudiant·e·s. Deux choses sont obligatoires : le signalement au procureur de la république et l'ouverture d'une enquête interne. Cette enquête interne n'est pas une option, un choix laissé à la discrétion de la direction mais bel et bien une obligation.

Elle est une démarche de protection des étudiant.e.s. L'employeur ne disposant que rarement d'éléments matériels, cette enquête va tenter de réunir un faisceau d'indices concordant afin d'établir si les faits sont avérés. Étant donné que les ressources humaines d'un établissement comme le conservatoire ne sont pas formées pour ce genre de situation, et que c'est parfois la « panique à bord » face à ces signalements, un cabinet extérieur peut être mobilisé. Le CNSMDP travaillant avec le cabinet Egaé depuis l'automne dernier pour des formations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ce dernier a été chargé par la direction de l'enquête interne. La position du consultant extérieur est claire. Il rend les conclusions de l'enquête, mais ne participe pas aux choix réalisés par l'employeur vis-à-vis de l'employé : mise à pied, licenciement ou abandon de la procédure. Il est important de comprendre que cette enquête n'a pas de valeur judiciaire. L'enquête de la justice est lancée si le procureur décide de se saisir du signalement, ce qui a été le cas pour ceux du CNSMDP. Une enquête préliminaire a été ouverte au mois d'avril par le procureur de la République et ses investigations ont été confiées à la Brigade de protection des mineurs.

Après que la première suspension de Jérôme Pernoo ait été rendue publique par un Article de Mediapart, de nombreuses prises de parole sur les réseaux sociaux ou dans les médias de personnalités du monde musical comme Jérôme Ducros, Bruno Philippe ou Benoît Duteurtre ainsi que des journalistes de Marianne et du Figaro, ont crié leur indignation. Face à l'ineptie de leurs arguments, la Crécelle a publié un communiqué lors de son université d'été que nous avons remis dans ce numéro.

La rhétorique conservatrice est souvent la même. Ils invoquent de grandes « valeurs » comme la liberté d'expression, le talent d'un artiste, la grandeur du conservatoire, pour éviter de parler du réel. Le réel pose en effet des problèmes autrement plus complexes : la nécessité de recueillir et écouter la parole des victimes présumées, l'importance des rapports de domination dans l'enseignement et l'omerta du milieu musical sur ces agressions. Tout cela ne les intéresse pas.

Nous publions avec cette mise au point et notre communiqué, deux témoignages accompagnés d'une recension de phrases entendues durant nos études de musique. Ces deux publications nous permettent de cibler avec précision le nœud de ces violences sexistes et sexuelles dans un cadre éducatif. D'un côté, il y a la prédation d'un individu qui profite de son statut social supérieur pour s'approprier le corps d'une autre personne. De l'autre, il y a les violences éducatives du quotidien, réaffirmant une inégalité des intelligences entre un professeur et un élève : en te rabaissant, je te rappelle ma supériorité. Ces logiques inégalitaires entrent en résonance avec la société patriarcale et la compétition du monde musical, créant ainsi un terrain favorable aux agresseurs.

Dans des institutions musicales ou les violences sexistes, sexuelles et éducatives sont omniprésentes et dissimulées, la prise de parole fait irruption au sein de ce système de domination. Ni la défense des dominants ni le silence des institutions au nom de leur neutralité ne peuvent restreindre la portée de ce geste. Celles que l'on ne devait pas entendre parlent et en parlant, elles incarnent l'égalité première entre tous les sujets quel que soit leur genre ou leur sexe.

Cette irruption de la parole mettant en lien l'intime de l'agression et la dimension publique de l'égalité s'inscrit et prolonge la lignée politique du féminisme.

Durant notre université d'été, nous avons beaucoup échangé sur les questions d'égalité et de féminisme. Au milieu de la lecture de textes de femmes ayant participé à la révolution russe, d'une formation sur la sexualité et de l'écriture du communiqué publié ici, un témoignage d'une expérience d'emprise a été partagé. Des généalogies émancipatrices se tracent, celles et ceux qui parlent les prolongent. Merci à elles et eux. Nous les soutenons.

Communiqué de *La Crécelle* - en réponse à *Marianne* et au *Point*

Depuis plusieurs semaines, on peut lire dans Le Point, Marianne et sur les réseaux sociaux, un torrent de réactions suite aux signalements de violences sexuelles à l'encontre d'un professeur du CNSMDP.
Pêle-mêle, on y trouve l'affirmation qu'aucune plainte n'a été déposée – sous-entendant que des signalements n'ont aucune valeur – que l'enquête menée par Caroline de Haas est partiale et à charge, que la fuite du nom de l'accusé a été organisée… Rappelons qu'une plainte peut être déposée sans que l'agresseur présumé en soit immédiatement informé, que le cabinet EGAE a travaillé sous la supervision du Conservatoire en la personne du chef de service des ressources humaines et qu'accuser la direction du conservatoire d'avoir rendu public le nom du professeur relève de la diffamation.

Mais surtout, concentrer les critiques uniquement sur les circonstances de l'enquête et relativiser voire nier la valeur des signalements, empêche le débat et la réflexion. En créant une pression médiatique aussi virulente, on prend le risque que plus personne n'ait jamais le courage que ces étudiant.e.s ont eu en témoignant.
Pour une fois au CNSMDP, des victimes présumées prennent la parole et sont entendues. Apprendre qu'un collègue, un ami, un musicien que l'on admire est accusé de ce type d'agissements est d'une grande violence. Mais refusons de céder à la stupeur et l'incrédulité et ayons le courage d'écouter et de réfléchir collectivement à ce phénomène social dévastateur dont on ne peut plus nier la réalité.

La Crécelle, le 9 août 2021.

Premier témoignage

Sous forme d'Interview

Pourquoi c'est important pour toi de témoigner ?

Mon témoignage personnel peut avoir du sens à une plus grande échelle. Je pense que c'est en recoupant plusieurs cas particuliers qu'on peut observer leurs similitudes et dire qu'il s'agit en fait d'un seul et même processus. Quand tu vis le truc, tu n'as aucun recul, tu subis simplement. Il faut du temps après, il faut entendre des anecdotes jusqu'à se reconnaître. Chacun raconte de manière personnelle, en parlant de petits détails et c'est dur de comprendre qu'on a à faire à un vrai mécanisme.
J'ai l'impression de ne raconter que des toutes petites anecdotes : une somme de petits faits personnels. Parce que comme c'est traumatisant, on s'en souvient par fragments.

Comment tu as pris conscience de la gravité de ce qui t'était arrivé?

C'est en entendant un énième témoignage. Si cette fois-là je me suis reconnue dans ce témoignage, c'est parce que j'étais moi-même à une autre place : je prenais une classe le lendemain devant des enfants.

Quand j'ai vu ces enfants et adolescents, timides, impressionnés par moi, je ne savais pas comment me positionner. On impressionne facilement les enfants. J'étais déstabilisée : soit, parce que c'est flatteur, je décidais d'en jouer, soit au contraire je décidais de démystifier. Mais c'est beau aussi ce côté mystérieux de l'artiste très virtuose face aux enfants. Il faut garder cette magie-là, mais en la détachant de nous en tant que personne et ne pas en faire une prise de pouvoir sur l'élève. Il s'agit de se poser la question : qu'est-ce-que l'on fait de l'ascendant que l'on a potentiellement sur l'autre ?

Tu t'es identifiée à lui ?

Non en fait… Je me suis identifiée aux élèves. Et c'est là que je me suis souvenue qu'il avait une posture de quelqu'un d'arrogant, jugeant, sûr de lui, au-dessus de beaucoup de choses. Il y avait peu de place pour la remise en question. En voyant le regard d'admiration de mes élèves, je me suis dit que j'avais dû avoir ces mêmes regards. Mais justement je me suis rendu compte qu'il fallait reporter cet intérêt qu'ils manifestent sur l'objet d'étude et pas sur moi.

Pourtant la violence sexuelle n'a pas commencé dès l'enfance ?

Non. Mais pour moi il y a un continuum. Un rapport à l'enseignement, je crois que le terme exact c'est l'emprise. Et ça, ça s'est tout de suite mis en place.

Mais sa méthode d'enseignement t'a aussi menée là où tu en es ?

Oui et non. Très tôt, ça m'a détachée de l'apprentissage parce que ça m'a détachée de moi-même.
En fait, c'est évident que ces gens là ont dans leur méthodes d'enseignement de très bonnes qualités, qu'ils ont en commun avec d'autres d'ailleurs, ces bonnes ou mauvaises qualités ne font pas d'eux des êtres à part ou exceptionnels ! Je dis ça parce qu'on subit dans l'enseignement de la musique classique et même dans la sphère publique l'idée de ces artistes aux qualités hors normes. Parce qu'ils sont artistes leurs qualités prennent une dimension extra-ordinaire alors que... qu'elles soient bonnes ou mauvaises, celles-ci sont partagées au sein du groupe humain, en ça elles sont banales ! Il faudrait qu'une bonne fois pour toute on se mette à les envisager et à les juger ces (grands ?) professeurs, comme n'importe quels autres êtres humains avec des comportements humains et corrigibles !

Donc oui, j'étais éduquée par ma famille et le système éducatif en général à chercher et à remplir les objectifs qu'on me fixait, chercher la meilleure note, la meilleure appréciation dans le regard de ma famille, profs, ami·e·s etc. Donc en ça, il me fixait toujours des objectifs très challengeant, ça me motivait et stimulait, c'était un bon entraîneur ! Mais d'ailleurs, justement, il me disait qu'il me faisait jouer des pièces toujours trop dures pour moi, je le ressentais bien en les travaillant... et ça me procurait toujours l'impression d'être toujours dépassée par ses idées musicales et techniques. J'étais curieuse de comprendre, mais soit il me disait « fais moi confiance, c'est comme ça que ça marche » ou alors il me fournissait des explications qui me dépassaient d'autant plus. Avec le recul, j'étais très bien entrainée sur mon instrument, mais il ne m'invitait jamais à penser ou ressentir par moi-même. Ce n'est pas l'idée que je me fais de la construction d'une musicienne interprète. À l'adolescence, en arrivant en région parisienne, j'ai vécu avec d'autres musiciens de mon âge, mais qui avaient une culture à laquelle on ne m'avait jamais ouverte. Jusque-là par exemple je ne m'étais jamais réellement demandée si j'aimais les pièces que je jouais.

Tu n'as jamais eu d'autre prof, même pas en stage l'été ?

Non. J'y ai pensé pour la première fois vers 16 ans, parce que ça m'aurait permis de prendre des cours avec le prof du CNSMDP dans la classe de qui j'aurais aimé entrer. Autour de moi on m'encourageait à ce changement. « Mais quel affront ! » avait dit mon prof. En substance il disait : « j'ai tout construit pour toi, après tout mon investissement, et au moment où tu passes les concours ce serait quelqu'un d'autre qui en récupère les lauriers ?! » Il avait construit un empire et je le quittais avant le couronnement...
J'étais son produit. Il était présent tout le temps, me présentait, prévoyait de m'exporter à l'étranger. Quand on me félicitait après les examens, je me disais que les gens ne se rendaient pas compte à quel point je n'y étais pour rien. Je lui devais tout. J'ai encore les messages où je lui disais « sans toi rien ne serait possible ».
Je gardais sa fille, je connaissais sa femme. J'allais tous les étés depuis mes 11 ans en stage dans la maison de ses parents. J'y côtoyais quotidiennement sa sœur et ses trois nièces que j'ai vu naître, et je les aidais à faire leur cahier de vacances, à apprendre à nager, j'étais presque une personne de la famille. Mes parents les invitaient souvent à manger, sa femme et lui. Mon monde familial et intime à moi se mêlaient souvent au sien. Nous étions invités et présents à son mariage.
Ils échangeaient souvent par SMS sur un ton amical. Mon père s'est souvenu d'un SMS qu'il lui avait envoyé au moment des faits : « Quelle est la différence entre une femme et une maîtresse ? Le jour et la nuit. » Je me souviens aussi d'un appel qui avait déplu à mon père où il se permettait de lui dire ce qui serait « bon pour moi », ce à quoi mon père lui avait répondu de « rester à sa place ».
Pendant l'année c'était les cours et l'été les concours et les stages. Un jour il explique à mes parents qu'il faudrait que j'aille au lycée Racine à Paris. Mes parents étaient un peu inquiets de me laisser partir. On trouve alors un foyer en banlieue dans une ville voisine de celle où habite mon prof, c'était un hasard. Mais c'était rassurant pour mes parents : je pourrais manger chez lui le vendredi soir.
Je pars à Paris, dans ce foyer. Sa fille est née autour de ce moment-là, et j'ai commencé, en plus du repas du vendredi soir, à faire du babysitting pour eux – 5€ de l'heure, je m'en souviens encore ! Après il me ramenait en voiture au foyer.

C'est cette arrivée à Paris qui a fait accélérer les choses ?

Il trouvait important qu'avant mon DEM, « la relation maître/élève se développe » : c'était un moment charnière pour moi, j'allais finir le lycée et « ma vie professionnelle allait se décider ». C'est là qu'il a commencé à me « donner plus ». J'étais en première. Je vivais en coloc, dans un foyer où j'ai rencontré mon copain. Il y avait une sorte de couvre-feu et mon prof s'est mis à m'envoyer de la musique après l'heure du couvre-feu, quand il me savait couchée. Et c'est devenu un rituel : tous les soirs il m'envoyait une musique, il appelait ça « la petite musique de nuit ». Je la recevais comme un honneur : « il pense encore à moi le soir après la journée ». Toujours des musiques douces, ou très intenses musicalement. Je me souviens de ma coloc qui me disait « mais tu parles à qui ? ». Une des pièces qu'il m'envoyait souvent, il s'est mis à la mettre en bruit de fond quand on se retrouvait informellement. Mon copain de l'époque, dont j'étais éperdument amoureuse, s'est rendu compte qu'on échangeait le soir alors j'effaçais les messages. Il ne supportait pas mon prof.

J'ai passé mon DEM en journée. Ensuite, mon prof a dit à mes parents « je voulais faire une surprise à [...], je l'emmène dîner et elle dort à la maison le soir ». Alors que mon foyer était à 5mn de chez lui !! Il m'emmène dans un endroit sur les Champs-Élysées. Je n'ai aucun souvenir de cette soirée au restaurant, sauf qu'il m'a dit que c'était là qu'il avait demandé sa femme en mariage. C'est fou que j'aie effacé tout souvenir du restaurant. Ce soir-là, après être rentrés, on a regardé une série, puis on s'est fait une accolade pour se saluer. Et j'ai senti que c'était dérangeant. Je ne saurais pas dire pourquoi, mais j'en garde la sensation très nette. Puis j'ai dormi là et comme je n'avais pas de T-shirt de rechange, il m'a donné un T-shirt de sa femme.

Je raconte ces détails sur sa femme d'abord parce que ce sont les seules choses dont je me souviens, mais aussi parce que ce truc avec sa femme a toujours été présent. Quand leur fille est née, j'ai beaucoup été la confidente de ses peurs et de ses difficultés. Et je vivais ça comme un honneur : j'étais très jeune et on me confiait des problématiques d'adulte. Souvent aussi il exigeait de moi des sacrifices, par exemple d'arrêter la natation parce que c'était incompatible avec ma pratique de la musique, mais à chaque fois, en me l'imposant en réalité. Il me disait : « mais tu es sûre ? ». Un mécanisme de challenge éternel. Tout était basé sur le fait que je devais montrer que j'étais à la/sa hauteur.

Et le fait que tu aies un copain ne l'a pas dérangé ?

À ce moment-là non : il savait que X était jaloux, mais ça ne le dérangeait pas, ça le stimulait. Et alors que j'étais très amoureuse, il faisait tout pour déprécier ce que je vivais et le réduire à une amourette de passage.

C'est après le DEM que tout s'est accéléré ?

Oui. On avait pris l'habitude de ces échanges nocturnes : musique et textos. Mes souvenirs de cette soirée-là sont confus. J'ai l'impression que c'est moi qui ai écrit pour la première fois « je t'aime », mais je ne pourrais pas en être certaine. Je me souviens de la conversation. Il me faisait compliment sur compliment. Je disais « toi aussi tu es super » et il renvoyait un texto encore plus élogieux. On ne laisse pas le dernier mot à quelqu'un qui nous fait des compliments. Ça a été une escalade de compliments et déclarations. Et il m'a dit que de ça, il faudrait en parler en vrai.

Le lendemain, j'avais cours au conservatoire. Au lieu de ça, il me propose d'aller boire un café. J'avais les mains posées sur la table,il me dit « mais arrête, je ne vais pas te prendre les mains devant tout le monde » comme si mes mains posées sur la table était une invitation au contact physique alors que je ne demandais rien ! Il me dit ensuite « déjà au cours tu te passais la main dans les cheveux » comme si j'avais fait exprès pour le séduire. Il me dit : « tu te rends compte de ce que ça peut me coûter ?! » En fait il me disait que je le mettais en danger. Je peux employer le mot de manipulation maintenant, à l'époque je me souviens seulement d'un sentiment de malaise et d'une sensation de confusion totale : je me suis dit à ce moment là « est-ce que effectivement je suis pas en train d'essayer de le séduire parce que je me passe la main dans les cheveux ? ». Un autre jour de cours, il me ramène en voiture au foyer. Je me penche pour lui faire la bise. Il tourne la tête pour me voler un baiser. Je pousse la porte du foyer dans un état de demie-conscience, de choc, de stress comme ça arrive adolescente. C'était le début de la fin. Il m'a dit par texto que c'était pour voir « si j'allais retourner son baiser », j'étais mise au défi. On a eu un échange de textos où la chambre d'hôtel a été proposée. Je ne sais pas dire si c'est moi. Peut-être que oui, suite à des textos infinis, mais je ne crois pas.

Le lendemain je rentrais pour le week-end. Silence radio. Il savait que j'étais avec mes parents.

S'est établi le code : « ... » si je peux répondre et « .. » si je ne peux pas, parce que je suis avec mes parents ou mon copain. Sur son disque de l'époque, un des titres du morceau est suivi de « ... », il m'avait dit qu'il y aurait un signe discret en mon honneur.

Il y a eu des chambres d'hôtel, je ne saurais pas dire combien, pendant presque un an. Ça s'est arrêté l'hiver de la Terminale.

Qu'est-ce qui s'est passé cet hiver-là ?

J'avais passé un mois de l'été en vacances avec mon copain X, dans son pays auprès de sa famille. Il le savait. Il m'avait laissé son parfum sur un tissu dans une boîte pour le mois. Je n'ai jamais ouvert la boîte.

Revenue de ces vacances, je vais au stage d'été. Il n'était plus le même. Lui qui était toujours jovial et blagueur se met à faire ostensiblement la tête. Tout le monde s'inquiétait de savoir ce qu'il avait. Un soir, je joue la chaconne de Bach, il fait mine de pleurer – j'ai bien vu qu'il ne pleurait pas. Bref il mimait un chagrin d'amour. Ce soir-là je vais dans sa chambre : malgré tout il allait mal, et moi je savais pourquoi. Je m'assieds au bout du lit, le plus loin possible de lui, tout au bord. C'est la seule fois où j'ai dit non, clairement, et plusieurs fois. Je m'en voulais de tromper X. Il m'a touchée, j'ai eu un orgasme illico, je pleurais. J'ai appris ensuite que c'était très courant d'avoir un orgasme instantané pendant un viol. Je pleurais, mais ça ne l'a pas arrêté.

Deuxième stage de l'été. Il faut s'imaginer, j'étais jeune et c'était non seulement mon prof depuis toujours mais c'était aussi un adulte qui me laissait entrer dans son monde d'adulte. Et parce que je rentrais de vacances où j'avais vécu cette vie… d'adolescente insouciante et amoureuse, il me privait de tout, de notre complicité, de tout. Et si je ne couchais plus avec lui, c'est tout ça qui m'était ôté. J'avais tous ces sentiments pour lui, où se mêlait mon amour de la musique, mon admiration pour lui en tant que musicien, ma reconnaissance pour son enseignement, ma peine de le voir malheureux..

Quand je dis « notre complicité », en fait j'étais bercée de l'illusion que nous partagions l'amour et la curiosité de la musique, de la vie en général, c'était vraiment beau ce que je ressentais, dans mes souvenirs je bouillonnais d'envie de vivre la musique et la vie en général, j'avais tout cristallisé autour de sa personne. Et je me souviens très clairement ressentir dans tout ça un très grand malaise qui n'a pas arrêté de grandir à partir du moment où cette « complicité » devait avoir des implications physiques, je ne le comprenais pas et je me disais « c'est que tu es jeune, c'est que ce doit être comme ça les sentiments d'amour, allez … c'est nul que tu te sentes coincée, c'est que tu n'es pas à la hauteur de tes sentiments ». C'est comme ça que ça a recommencé. Toute la fin du stage je me disais « et puis merde c'est rien, de toute façon c'est déjà fait puisque j'ai pas été capable de dire non. » Une fois, dans la chambre où il dormait, j'ai le souvenir d'un acte sexuel où j'étais littéralement un poids mort, inerte.

En bref, je n'arrivais pas à mettre de mot sur ce que je ressentais, des sentiments vraiment beaux mais aussi une très grande détresse.

Je lui disais que je voulais que ça s'arrête. Il me disait « tu te rends compte de ce que moi je risque ? Je suis marié, j'ai une fille, je suis ton prof. Je suis dans cette histoire malgré ce que je risque et tu te permets de faire marche arrière alors que tu risques rien ».

Quand je disais que j'étais mal vis à vis de X il disait « ah je vois que tu ressens moins de choses pour moi ». Je ressentais comme un poids en permanence. Et puis sans arrêt planait la menace : « la nature de notre relation va changer, mais si c'est ce que tu veux on peut faire marche arrière ».

Et comment ça a pris fin, finalement ?

J'avais dit « je veux que ça s'arrête ». Il m'a dit « OK mais j'organise une dernière soirée ». On est allé voir un concert au Châtelet, et puis à l'hôtel. J'étais comme euphorique toute la journée avant la soirée, parce que je savais que c'était la dernière. Lui aussi était ravi bien sûr, parce que pour une soirée, il reprenait le contrôle. X m'appelle, je réponds en jeune amoureuse que j'étais et là je vois mon prof changer de tête : « ben tu sais que ça me fait pas plaisir ». À partir de ce coup de fil, il a fait la gueule. Il m'a raccompagnée et m'a dit « tu sais que c'est fini, notre relation va changer. » Je suis rentrée et j'ai pleuré parce que tout s'arrêtait : ma vie de lycéenne, « notre complicité », tout.

Il y avait des gens qui étaient au courant de ce qui t'arrivait ?

Il m'avait demandé de n'en parler à personne parce que « les gens ne comprendraient pas ». « Quand tu vas grandir, tu n'auras pas la même lecture de ce qui se passe entre nous ». C'est une chose qu'il m'a souvent dite. « De toute façon pour moi je ne trompe pas ma femme, notre relation est unique ». X m'accusait de le tromper et de lui mentir, mais pour moi, si je ne lui en parlais pas, c'est parce qu'il ne comprendrait pas, pas parce que c'était une tromperie. Mon prof m'a fait croire que c'était autre chose, ce qui nous arrivait, une chose unique qui ne pouvait se comparer à rien d'autre et que nous seuls pouvions comprendre.

J'avais juste dit à trois copines qu'on s'était embrassé et que j'étais mal par rapport à X. Mais je n'ai jamais osé dire qu'on couchait ensemble, j'avais trop honte. Mes copines l'ont pris comme un truc incroyable que je vivais mais n'en ont pas du tout mesuré la gravité. J'en avais parlé aussi à un ami que ça avait fait marrer.

C'est une époque où j'enchaînais les infections urinaires. Une gynéco m'avait engueulée en me disant que c'était psychologique. J'avais culpabilisé. Quand j'y repense aujourd'hui, je trouve ça dingue qu'elle ne soit pas demandée pourquoi une jeune fille de mon âge avait des cystites psychologiques !

Et ensuite, pendant des années loin de lui (j'ai fait mes études à l'étranger), j'avais l'impression que si je n'en parlais pas, ça resterait à sa toute petite place dans ma tête et que si j'en parlais ça grossirait. J'étais tellement persuadée que je n'en parlerai jamais. C'était une évidence sans appel pour moi.

Mais en fait, il est arrivé un moment où je me suis reconnue dans d'autres histoires particulières et que j'ai pris conscience que quelque chose clochait : je n'arrivais pas à m'épanouir car ces dynamiques de relations que j'avais vécues au moment de ma construction en tant que jeune fille et musicienne ont énormément conditionné mes rapports aux autres et à la musique.

Tu penses qu'il a fait ça avec d'autres élèves ?

Je ne sais pas. Je ne crois pas, mais en même temps je me souviens qu'il me parlait aussi des autres élèves, même si c'était plus pour essayer de me rendre jalouse. Un jour il m'a dit « t'as vu comme les seins de machine ont grandi ? » ou « c'est machine en stage mais je préférerais que ce soit toi même si elle aimerait bien qu'il se passe un truc ».

Et tu as porté plainte ?

Oui. Il y a plus d'un an. J'ai vu une commissaire spécialiste de ces questions et très à l'écoute. Des gens vraiment très compétents mais plus d'un an après quand j'ai appelé pour savoir où ça en était ils m'ont dit qu'ils étaient en sous-effectif et que rien n'avait été fait.

La première étape de l'enquête, c'était de me convoquer pour un test psychologique, pour vérifier que je n'affabule pas. Plus d'un an après, cette première étape n'a toujours pas eu lieu. Ensuite ils doivent interviewer mes parents, puis les témoins et lui doit être le dernier au courant. Du coup je n'ose pas en parler à ses collègues qui pourtant mériteraient de savoir, parce que j'ai peur que ça remonte à ses oreilles et que ça court-circuite l'enquête. Donc j'attends.

Quand la pédagogie s'égare, citations en vrac - Sexisme banalisé et violence verbale

A une élève

« Tu gagnes pas le concours parce que tu es en chemise, c'est pas sexy »

« Mets un haut à dentelles ou une robe, c'est que des hommes au jury, faut les séduire »

« c'est trop féminin, il faut plus de virilité [dans ton jeu] »

« le [nom de l'instrument] c'est pas un instrument de fillette »

« Tant que tu seras vierge tu pourras pas progresser. Je peux t'aider pour ça aussi »

« Vous jouez comme des filles »

« Tu sais, si tu veux mettre toutes les chances de ton côté au concours d'entrée, tu devrais porter une mini-jupe et du rouge à lèvre. X est venue comme ça l'an dernier et ça a très bien marché pour elle. Entre nous, elle n'avait pas vraiment le niveau »

"tu vas voir quand t'auras un mec, ton vibrato va vachement progresser" [geste non instrumental...]

A des élèves

«T'as un son de caissière de Monoprix » suivi de « ah c'est mieux, caissière des galeries Lafayette »

« ton son on dirait un cachalot en érection »

« Ton son, c'est à peu près comme un sandwich triangle de station service : mou, dégueu et sans saveur, avec une Vittel en prime, tu vois ? »

« On a le niveau de ce qu'on rate »

« Travaille ton détaché jusqu'à ce que tu saignes, ne t'arrête pas avant »

« Ne joue pas mal avec l'excuse que c'est difficile »

[le professeur met 2 doigts dans sa bouche pour faire semblant de vomir pendant que l'élève joue]

Après plusieurs mois de gêne grandissante à la main droite, X vient de se faire diagnostiquer une dystonie de fonction. Il doit arrêter de jouer et commencer une rééducation de plusieurs années. Quand il l'annonce à son professeur, avec la conséquence qu'il ne pourra pas passer son diplôme, celui-ci lui répond simplement : « Tu pourrais changer les doigtés ? »

Second témoignage

C'est comme si on m'avait faite monter, avec insistance – jusqu'à ce que je me trouve à y adhérer « malgré moi » totalement, comme si on m'avait faite monter tout en haut d'un donjon, m'extrayant de mon niveau de vie (rez-de-chaussée), mon milieu habituel et quotidien, m'isolant de ce plan pour hélas finalement « m'abandonner » humiliée, confuse et nue –déshabillée de ma dignité, cohérence, confiance, éthique, pour me « pousser », me laisser tomber, dans les douves, bien plus bas que l'étage de départ, compromettant durablement la « simplicité », l'ordre naturel, la fluidité, spontanéité dans toutes mes relations d'élève à profs, d'élève à élève, d'élève à l'administration, de personne à ses proches amis et famille, éventuellement de femme à homme, et *in fine* de citoyenne à citoyen·ne·s.

Plus tard en tant que professeure à mon tour en « institution publique », j'en serai forte, grandie, il est vrai. Plus exactement le fait de prendre à mon tour une fonction de cet ordre me fera trouver la force, à travers l'exigence magnifique que m'imposent chacun et chacune de mes élèves, la force de regarder en face ce qui était maintenu jusqu'à présent de travers.

Il me semble que le temps est finalement venu de pouvoir extirper une épée qui m'entrave le ventre depuis des années, et la déposer à mes pieds comme on dépose une arme, qui, si elle vient à en gêner certains ou certaines, c'est par la vue de ce qu'elle représente et non par le fait de la brandir pour frapper en retour. Cette épée psychique, si j'ose dire, est celle d'une soumission à un système de non-valeurs où il faut que ceux et celles qui sont ligotés par le silence ne bougent pas un seul de leurs cheveux au risque de déséquilibrer les autres, qui se sont mus librement, eux, pour immobiliser volontairement ou involontairement celui ou celle qui se retrouve « ligoté(e) » par les chaînes de la honte, de la confusion, de l'impuissance, et de la culpabilité.

Plus que de vouloir désigner, dénoncer, les agissements que je ressens comme inadéquats d'un individu isolé, il m'importe de dénoncer l'impuissance du milieu à l'époque, le fait que cela ait non seulement pu arriver, mais aussi, voire plus encore, le fait que cela ait été si mal traité par la suite, me faisant sentir consciemment ou inconsciemment pour longtemps combien j'étais désormais responsable de protéger tout le monde, tout un « système », en calibrant la portée de ma parole lorsque celle-ci par craquage sortait.

(Cette notion de « craquage » apparaîtrait ridicule et parfaitement inadaptée dans le cas d'une blessure physique, par exemple une jambe cassée après qu'un agresseur ou simplement un « maladroit » ait fait violemment chuter la personne…)

Maintiendrait-on cette jambe cassée sous une couverture par honte et peur de choquer en laissant la plaie visible à la vue de tous ? Obéirions-nous aux injonctions de le faire : « Cache-nous cette odieuse jambe et cesse ton couplet, ce n'est peut-être qu'une légère entorse ! Tout de même, ce n'est pas grand-chose à côté des culs-de-jatte qui eux n'ont plus du tout de jambes. » Imaginons deux secondes le ou la blessé(e) terrorisé(e) à l'idée qu'on voit sa jambe cassée lorsque la couverture glisse, redoutant qu'on lui fasse encore plus mal, et trouvant cela… normal, tandis que rares seraient ceux ou celles qui face à la révélation de la jambe cassée répliqueraient instantanément : « je t'emmène aux urgences il faut te faire examiner, peut-être opérer et plâtrer ».)

Pour revenir au fameux « craquage » de la parole donc, précisons que, oui, c'est une parole très compliquée à partager. Mais je crois aujourd'hui qu'elle a été rendue particulièrement compliquée du fait d'un système très vertical où tout se gère pour le meilleur et pour le pire en interne. Aujourd'hui, les cartes semblent se rebattre prodigieusement avec l'apparition et le développement, depuis le mouvement « me too », de cellules d'écoutes et instances de soutien spécifiques.

A l'époque, à part une prise en charge personnelle déjà ô combien salutaire, vitale, additionnée aux quelques personnes de mon entourage qui avaient visiblement fait déjà tant de chemin de conscience qu'elles pouvaient m'écouter et me parler sans l'ombre d'une culpabilisation sociale, ce miroir de culpabilisation/pression était hélas monnaie courante – c'était vraiment la préhistoire !

Depuis « me too » presque plus personne ne s'exprime avec autant de maladresse et chacun et chacune s'y reprend à deux fois avant de laisser sortir une parole dont on sait collectivement aujourd'hui qu'elle peut verrouiller un peu plus la victime dans sa prison de déshonneur et de doutes.

Il m'aura fallu 6 ans pour reconnaître que la lutte intérieure que je mène, à savoir « ne pas trahir » le fonctionnement dysfonctionnel qui a ordonné et tenté de contrôler mon silence, n'est pas « la bonne lutte ». Depuis que je suis professeure en institution publique à mon tour, grandit en moi plus que jamais la conscience de l'immense pouvoir que nous avons sur nos élèves. Quel que soit leur caractère, la relation unique que nous avons avec chacun d'eux, nous sommes si terriblement et magnifiquement responsables d'eux. Responsables du cadre relationnel, responsables de ce que nous disons, transmettons, de ce que nous leur laissons.

L'amour aussi, pourquoi pas, peut arriver, mais alors il faut l'accueillir et le gérer en pleine conscience dans le cadre d'une relation où en tant que personne ayant de l'ascendant sur l'autre, avec un jeu de fonctions, il va de soi que ça ne va pas de soi !

Si tant est que l'on considère l'amour comme une relation où deux être se rencontrent dans leur plein potentiel, chacun libre parce qu'égal de l'autre ! Je me souviens, à l'époque, je me disais naïvement : « s'il m'aime vraiment, il attendra la fin de mes études… » ou encore, « si c'est une passion passagère, elle va bientôt redescendre et se dégonfler d'elle-même. » J'étais prête à essayer de tout comprendre pour négocier la relation à laquelle je n'étais plus prête de me priver : celle d'une amitié artistique m'offrant toute la reconnaissance musicale dont je manquais maladivement pour me construire avec un peu plus de confiance dans le violon. Cette carence pathologique de confiance, ou ce besoin impérieux de reconnaissance, remontait certes à bien avant mon entrée au CNSMDP.

Or, au nom de cette nourriture d'une prétendue « reconnaissance », je m'engouffrais sans le savoir dans un tout ou rien, où tous mes arguments se trouvèrent épuisés dans la course des échanges, et toutes mes résistances essoufflées voire anesthésiées par des « arrangements avec la vérité. » (A l'en croire, c'était comme s'il était célibataire, les différences de fonction entre nous dans l'institution n'existaient pas vraiment, nous étions faits l'un pour l'autre, etc… je ne prétends pas que ce soient les mots exacts, mais c'était ça, le message répété inlassablement et obstinément pendant les semaines de « conquête »).

Entre le pot de fer et le pot de terre, si le pot de fer, qui veut à tout prix jouer avec le pot de terre, rassure ce dernier en lui répétant inlassablement que cette différence de constitution entre eux n'existe pas, qu'ils sont simplement tous deux des pots d'exception, et tout en bavardant, l'entraîne (et lui avec) dans une impasse, quels choix se présentent au pot de terre ? Tenir bon dans son discernement et risquer (ne serait-ce que de façon fantasmée) un retour de bâton violent du pot de fer frustré-qui-visiblement-n'envisage-pas-de-l'être (là encore, ce n'est peut-être qu'un fantasme : peut-être le pot de fer va-t-il se détendre et garder un oeil bienveillant et constructif pour le pot de terre par la suite, malgré « la monstrueuse cruauté » du fait que le pot de terre ne lui ait proposé que son amitié).

Bref quels choix donc, s'offrent au pot de terre : rien, ou tout. Rien, c'est-à-dire tout de suite la guerre, ou tout, c'est-à-dire d'abord le « consentement », puis la guerre. Tout : adhérer à la croyance du projet de l'amour, adhérer à la croyance de l'égalité, entrer dans le jeu dont les règles sont constituées depuis le début uniquement par le pot de fer.

Sauf qu'à la seconde où le pot de terre « consent » à croire que le pot de fer est bien de terre, et qu'il a eu tort d'en douter c'est fou, à cette seconde-là, le pot de fer redevient naturellement pot de fer.

Mais il est vrai que le pot de terre n'a qu'à s'en prendre à lui-même : que vaut une croyance à laquelle on est acculé(e), que vaut une croyance qui a triomphé de notre intuition à l'usure ?

Le chaud et le froid soufflés dans la vie, cela est déjà un sujet… Un sujet grave. Mais à l'école aussi, doit-on être soumis aux lois du chat et de la souris ?

En tant que professeure aujourd'hui, ma croyance, ma conviction, mon désir, mon expérience, disent : NON.

Cessons de traiter nos élèves comme des sextoys jetables, cessons de les traiter comme des enjeux de territoires, où ils ont le choix entre être d'abord un objet de satisfaction puis un objet d'humiliation, ou bien tout de suite un objet d'humiliation. Ces dégradations ne sont pas biodégradables… Intéressons-nous à une écologie de nos relations, plutôt qu'à l'avidité d'un profit très éphémère à sens unique.

Je crois que, de la même façon que dans les familles, les non-dits (ou « mal dits ») peuvent traverser les générations et peser injustement sur le conscient ou l'inconscient des descendants comme un héritage non choisi et parfois lourd à démêler, je crois que nous avons la mission, que j'ai la mission, en tant que professeure en institution publique, d'assainir ce qui peut l'être pour recentrer la transmission de l'enseignement dont j'hérite moi-même et essayer de m'inscrire avec mes élèves et futurs élèves dans une lignée plus juste sur les questions si compliquées des abus qui les touchent hélas souvent directement, sinon indirectement par la vulnérabilité qu'ils et elles incarnent – du fait de leur statut d'élève.

Très peu d'histoires sont résumables en un coup de cuiller à pot (de terre comme de fer !), ni ne peuvent être expédiées dans un témoignage qui risque toujours d'apparaître en blanc et noir au lieu de sonder et donner à voir tout le relief et les nuances multiples de chaque situation. Pourtant, grâce à de précieux soutiens dans mon entourage et grâce au miroir important que me tendent mes élèves dans le sens d'une éthique exigeante dans la pédagogie, ce qui s'impose à moi de façon de plus en plus limpide est la nécessité de déposer les malles du silence, de la culpabilité, de la honte, de l'injonction tacite d'immobilité (pour ne pas « gêner »), non pas seulement pour un allègement personnel, mais pour un allègement et un rééquilibrage collectif.

Collectif : ce mot est à entendre pleinement, car de toute évidence, qu'il s'agisse d'énormes et hasardeuses maladresses, de délits ou de crimes, cela ne profite à absolument personne, y compris les auteurs ou autrices. Je crois désormais en un système vivant, qui évolue, redistribuant plus équitablement le pouvoir d'action et la liberté de parole de tout un chacun, permettant de redéfinir plus justement, si possible, les contours des responsabilités et des droits qui nous protègent toutes et tous, à tous les étages de l'école.

Ecriture inclusive – Saynète

Un vieux canapé plein de poils de chat, une table basse avec dessus une grosse théière et plusieurs tasses, vides et pleines. Lumière des réverbères par la fenêtre ouverte. Le chat, propriétaire des poils, se promène sur scène, nonchalant. Il miaule. Entre Littlerouge, la bouilloire à la main.

LITTLEROUGE *(au chat :)* - Non tu as déjà eu toi, n'essaie pas de m'arnaquer !

Il verse l'eau chaude, en met plein à côté. Curieux, le chat s'approche, lèche, se brûle la langue. Entre Walkyrie, des tasses propres à la main et du chocolat. Elle se penche pour caresser le chat qui n'est pas rancunier et, de plus, fortement intéressé par la nourriture potentielle.

LITTLEROUGE : Non mais aucun instinct de survie celui-là.

WALKYRIE : Je garde le chocolat, ça serait dommage qu'il s'empoisonne. Donc tu disais, on garde notre article au masculin ? Parce que bon, sinon, on pourrait mettre de l'écriture inclusive...

LITTLEROUGE : On peut mettre tout au féminin si tu veux ! Mais bon, l'inclusive...

WALKYRIE : Ah, tu n'aimes pas ça ?

LITTLEROUGE : Non, mais on peut en discuter si tu veux. Tu veux du thé ?

Il joint le geste à la parole et lui sert une tasse. Le chat rapplique aussitôt.

WALKYRIE : Vas-y, je suis toute ouïe.

LITTLEROUGE : Déjà, ça ne fait pas l'unanimité chez les féministes, alors ne nous laissons pas enfermer dans une dualité « écriture inclusive égal féministe ».

WALKYRIE : Je pense être capable de subtilité, mais je n'en suis pas moins persuadée qu'écrire en inclusif, c'est féministe. Quand tout est au masculin, on part du principe que le masculin est universel, comme dans « l'Homme » avec un grand H. Or si tu veux, moi, l'Homme universel, je le trouve bien masculin et patriarcal... Je m'identifie moyen.

LITTLEROUGE : D'accord mais changer la langue, ça change pas la société...

WALKYRIE : Mais si on utilise une grammaire où le masculin l'emporte systématiquement sur le féminin, on est constamment confronté à un implicite sexiste !

LITTLEROUGE : Y a des langues bien moins sexistes que le français, par exemple le hongrois n'a qu'un pronom neutre et pourtant on peut pas prendre la Hongrie comme exemple de société féministe...

WALKYRIE : Clairement, et je ne suis pas en train de dire qu'il suffit de changer la langue pour éradiquer le patriarcat. Mais pour moi, prendre conscience que tout est tout le temps au masculin, c'est un premier pas. Notamment la féminisation de tous les noms de métier, par exemple, c'est super important !

LITTLEROUGE : Évidemment, et je suis pour dire « autrice » mais... *Le chat saute sur ses genoux, le thé manque de se renverser.*

WALKYRIE : Mais tout féminiser c'est aussi de l'écriture inclusive !

LITTLEROUGE : Alors ça d'accord, mais le point médian me gêne. C'est pas transposable à l'oral et c'est dur à lire quand on n'a pas l'habitude.

WALKYRIE : A l'oral, on peut mélanger les deux formes, par exemple danseur·se devient danseureuse. Mais de toutes façons là on parle d'un article écrit, je pense que personne ne prévoit de déclamer la Crécelle... Quoi que... Enfin bref, franchement, dire « danseur et danseuse » ça rallongerait beaucoup notre article, et c'est lourd comme tournure. Ça le rendrait dur à lire, comme tu dis. Et puis bon, l'argument de l'habitude, au secours !

LITTLEROUGE : Oui bon, mais c'est aussi un marqueur social. Si tu as un boulot intellectuel où tu lis et écris tout le temps, ça te pose moins de difficultés que si tu es travailleuse manuelle. C'est aussi devenu un outil de communication, un truc de milieu socialement favorisé. Quand le français n'est pas ta langue maternelle par exemple, le point médian ça ajoute une grosse difficulté .

WALKYRIE : Sur l'importance d'être lisibles et donc lus par tout le monde, évidemment on est d'accord. Mais excuse-moi, je te trouve un petit peu hautain vis à vis des travailleuses manuelles. Tu leur as demandé ?

LITTLEROUGE : Euh...

Même le chat est désapprobateur et change de genoux pour venir sur ceux de Walkyrie.

WALKYRIE : J'en ferai mon enquête. Après tout, on connaît des travailleuses qui lisent La Crécelle et certains articles sont en inclusive. Après, évidemment le point médian est un signe supplémentaire à comprendre pour la lecture, mais tu sais souvent, c'est ces fameux «milieux socialement favorisés » qui sont les plus conservateurs avec la langue. Moi au début je trouvais ça moche et inutile, parce que j'ai toujours beaucoup lu et donc que j'avais des habitudes de lecture et d'écriture très ancrées. J'étais même choquée par autrice ou doctoresse. Et un jour, j'ai réalisé que je ne me sentais pas plus incluse dans le masculin dit « universel ».

Le chat trouve qu'elle parle trop et le fait savoir en miaulant et en s'étirant. Un bruit d'aluminium suspect.

WALKYRIE : Merde, il est installé sur le chocolat...

Elle le retire avec difficulté de sous le chat, qui la fixe d'un air mécontent.

T'en veux ?

LITTLEROUGE : Euh non merci. Bon évidemment, si on parle des ces abrutis de l'Académie Française qui parlent de "péril mortel", ça donne envie de leur balancer des points médians juste pour les emmerder. Mais honnêtement, c'est pas vraiment le lectorat qu'on vise...

WALKYRIE *(la bouche pleine)* : Justement, le lectorat qu'on vije, ch'est - *elle mime le point médian* - les étudiant·es, les encheignant·es, les agent·es...

LITTLEROUGE : On dit "agent" au féminin aussi il me semble. Mais tu vois, le point commun entre les milieux artistiques et les militants de gauche radicale, c'est leur isolement des classes populaires. Et c'est dramatique !

WALKYRIE : Alors pour les militants de gauche radicale, je veux bien que ça soit un petit milieu fermé, mais de nombreux·ses (elle tire la langue) militant·es viennent de milieux populaires. Et pour la musique classique ok on est rarement issu·es de la classe ouvrière, mais c'est moins vrai du théâtre ou de la danse moderne ou contemporaine.

LITTLEROUGE : C'est surtout que quand on milite ou qu'on fait de la musique ensemble, on a forcément des références, un vocabulaire, qui nous sont propres et qui, mine de rien forment une barrière entre nous et ceux à qui on veut s'adresser. Alors si on s'ajoute en plus une distinction orthographique ...

WALKYRIE : Et celles à qui on veut s'adresser ? Qu'elles soient issues de notre petit groupe élitiste ou de la classe ouvrière, moi c'est aux femmes que je veux m'adresser. Si on écrit avec autant d'inclusive que possible (donc féminisation, point médian etc), oui ça dérange, ça surprend. Mais d'après moi, quand on est une lectrice, on est joyeusement surprise. Être issue de classe populaire quand on est une femme, c'est la double peine. Et à ces femmes là, on leur dit "regarde, je m'adresse à toi", et c'est le plus important. Quitte à laisser une petite notice explicitant l'écriture inclusive au début. Même si visuellement, c'est quand même assez instinctif.

Un silence. Le chat en profite pour réclamer à nouveau.

LITTLEROUGE *(au chat)* : Ça va toi hein. *(à Walkyrie)* Oui, bien sûr qu'il faut s'adresser aux femmes, et qu'il faut défaire les règles sexistes de la langue française, utiliser la règle de proximité et féminiser les métiers. On peut aussi dire en toutes lettres qu'on s'adresse aux femmes, aux pauvres, et à tous ceux qui ont des raisons de se révolter, le répéter à l'écrit, à l'oral, le démontrer dans nos choix ! Mais je ne pense pas que le point médian aide à ça. Et surtout, il demande pas le même effort selon si on lit beaucoup ou peu ! Si on est à l'aise avec l'écrit ou non ! Et ça, vraiment, ça me chiffonne.

WALKYRIE : Mais Littlerouge, on écrit un journal... On a choisi un média qui pose ce problème, écriture inclusive ou pas. C'est pour ça d'ailleurs qu'on ne se contente pas de ça. Mais je pense qu'on peut aussi ne pas sous-estimer notre lectorat, et trouver des compromis. On ne simplifie pas nos idées pour les rendre plus "accessibles", tu trouverais ça méprisant et moi aussi. Je propose qu'on ose proposer un article féministe dans le fond comme dans la forme. Parfois c'est nettement plus simple de mettre un point médian, mais je suis sûre qu'entre des mots "neutres" comme "artiste" et une féminisation la plus fréquente possible, on aura suffisamment de choix pour se mettre d'accord, et écrire un article à la fois accessible et inclusif !

LITTLEROUGE : Va pour les compromis. Mais simplifier ses idées pour être accessible, ça n'est pour moi pas du mépris. Ça leur fait souvent pas de mal, à ces fameuses idées...

WALKYRIE : Ce qui se pense bien s'écrit lisiblement, c'est ça ?

LE CHAT : Les ami·es, j'ai faim.

Quel art voulons-nous ?

À propos de *L'inondation*, de Francesco Filidei et Joël Pommerat, mis en scène à l'Opéra Comique, automne 2019.

L'art de l'interprète est d'entrer dans les rêves et projections conjointes du metteur en scène, de l'auteur et du compositeur. Ces derniers au masculin, car dans notre culture majoritaire, ce sont des fonctions majoritairement occupées par des hommes, ou plutôt, ce sont les œuvres des hommes – mise en scène, écriture, composition musicale – qui sont le plus souvent représentées. Pour une actrice, c'est se plier à un imaginaire où la position dans le monde de celui qui écrit (quelque soit son médium) est celle d'une personne habituée à décharger sa violence sur une personne du « deuxième sexe », et cela indépendamment de sa position sociale (« Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? », clamaient les femmes dans les années 1970). L'art de l'interprète, comme le travail de l'ouvrier, n'est pas exclu des rapports de genre que la société véhicule. La question de l'émancipation n'est dès lors pas seulement celle de la possibilité pour les femmes d'accéder aux mêmes fonctions que les hommes, mais de se demander ensemble : Quel monde – quel art – voulons-nous ?

Avec *L'inondation*, de Francesco Filidei et Joël Pommerat, éclate de manière très confidentielle le #metoo sur la scène lyrique. Chloé Briot, interprète principale, abusée sexuellement par son partenaire durant les répétitions et toute la tournée, brise l'omerta des violences réelles et symboliques exercées par des hommes sur les femmes dans les arts vivants. Complexité de l'affaire et de sa révélation, puisqu'il s'agit d'hommes en position de pouvoir – l'opéra est une commande d'Olivier Mantei, directeur de l'Opéra Comique, quand Pommerat est l'un des metteurs en scène les plus en vue de notre époque – et que *L'inondation*, inspiré de la nouvelle du début du XXe siècle de l'auteur russe Ievgueni Zamiatine, entend si férocement nouer la question du « féminin » à celle de la « nature », de *natura*, la naissance, et de la montée des eaux sur l'île où se passe l'action.

Dans la fosse d'orchestre, la musique de Francesco Fillideï déploie les merveilles d'inventivités qui parcourent son œuvre. Les sonorités sont pleines de fantaisies et de relief, on passe avec virtuosité de l'inquiétude à l'ironie, de l'expressivité au crépitement, et le tout est d'une fluidité remarquable. Mais sur scène, l'écriture pour voix lyriques s'accorde étrangement avec le propos, qui se veut une peinture réaliste des relations intimes d'un appartement ouvrier.

Ainsi portées par des voix déployées pour passer un orchestre, des répliques du quotidien prennent les accents de vérités éternelles. Il en ressort parfois un décalage qui paraît mal maitrisé, voire, un comique involontaire malvenu, vue la noirceur de l'histoire. On a parfois l'étrange sentiment de regarder un film d'auteur un peu maladroit dans un cadre doré pompeusement ouvragé.
Le genre traditionnel de l'opéra, avec grand orchestre et voix puissantes était-il pertinent pour porter cette nouvelle? Le spectacle fait douter que dans les "17 semaines de travail en commun" revendiquées, cette question ait vraiment été mise sur la table. Peut-être ne pouvait-elle que ployer sous le poids institutionnel et économique du commanditaire, l'Opéra Comique. C'est pourtant une question artistique première.

Après un soudain lever de rideau emmené par les cordes, parole est donnée à l'homme, Trofim, Boris Grappe, qui se compare à un « enfant fragile ». Il a peur de « tomber dans un vide, dans un trou ». Son épouse, Sophia, interprétée par Chloé Briot, lui répond : « c'est comme un rêve, peut-être, sans explication ». Discrète invitation à laisser glisser l'angoisse. Trofim s'accroche, insatisfait, Sophia ne le comble pas. « Je voudrais une explication », martèle l'homme-enfant. Elle, « tout doucement, je vais dormir. J'ai de l'amour dans mon cœur ». Ils s'accouplent sur le sofa. « Ça y est, j'ai mon explication de tout à l'heure. Tu ne fais pas d'enfant », dit Trofim avant de prendre sa veste. Projection de culpabilité, fuite, boisson. Le couple adopte une orpheline, Ganka.

La tempête gronde, dans le spectacle de Pommerat, la pluie tombe et le fleuve monte. L'appartement est inondé. Trofim, Sophia et Ganka emménagent chez leurs voisins, qui ont trois enfants. La chronométrie de la mise en scène énonce clairement le rythme répété d'une vie quotidienne, bien segmentée entre le travail, la vie de famille, la vie sexuelle. Que rien ne vienne déroger aux rites. Vies mêmes ; seule Ganka, la jeune orpheline, s'échappe pour visiter des garçons. Trofim en profite, qui s'imagine trouver une nouvelle jeunesse à son contact, et trompe avec elle son épouse, sous ses yeux. Le caractère incestuel et pédocriminel de l'acte (Ganka a treize ans), éclatant – un homme abuse d'une jeune fille qu'il accueille sous son toit à la mort de son père, dont il se propose ainsi de prendre soin –, n'est pas problématisé voire même effacé, puisque l'actrice est bien plus âgée que son rôle. Dès lors, que nous raconte-t-on ? À qui s'identifie (inconsciemment ?) la mise en scène ?

Comme un début de réponse, le spectacle anticipe le déroulé narratif en débutant sur l'assassinat de Ganka par Sophia. Le meurtre de la jeune fille par l'épouse est posé comme matrice de la pièce à venir, qui s'intéresse à justifier cet acte par des empans moins politiques que psychologiques... naturalisés. L'épouse est liée à la pluie, la femme et l'élément ont ici en commun le débordement. Sophia est inondée par ses passions. Une femme mime la nature (ou vice versa), hors contrôle, elle subit sa violence, terrassante, destructrice. Sophia, dont la vie se résume à l'accomplissement des tâches ménagères et à espérer un enfant dans son ventre, est réduite à la passivité d'une eau qui tombe – eau morte, selon l'interprétation qu'en donne Bachelard. Mais qui, ou quoi, la réduit à cet état là ?

Si la mort est bel et bien présente, dans le spectacle, c'est d'abord du côté des hommes : c'est le père de Ganka qui meurt, c'est Trofim qui, par son travail à la chaufferie, participe au dérèglement climatique... et déverse sur sa femme sa frustration ouvrière d'homme-objet au service de la destruction des écosystèmes planétaires. De plus, la mise en scène, bien que se souhaitant intemporelle, se situe dans les années 1950, marquées par des politiques catastrophiques pour la planète – société de consommation, nucléaire, plastique, etc. Trofim, qui « commandait » un enfant à son épouse pour calmer, s'imaginait-il, son angoisse de mort, la lui a transférée. C'est Sophia qui est désormais terrorisée à l'idée d'avoir possiblement accueillie chez elle le sujet de sa perte : Ganka et sa féminité en pleine éclosion. Son crime fait éclater l'impuissance de Trofim (impuissant à protéger sa « protégée », aussi bien), car c'est après cela qu'elle tombe, comme par magie, comme par toute seule, enceinte...

Trofim a beau jeu de « lui revenir », c'est trop tard... L'accouchement fait retour sur l'assassinat. « Je l'ai tuée, ça coule le sang ça coule », crie Sophia, perdue et puissante, debout sur le lit, devant médecin et mari.

L'actrice exécute une partition hystérique. Débordement de paroles : « Je l'ai tuée parce que je voulais avoir un enfant, je voulais sentir couler ma joie, mon lait, mon sang, mes larmes, mes larmes, mes larmes... » Enfin, la vie ?... Son débordement est interrompu par le retour à l'ordre. Le silence se fait, Sophia s'affaisse, les hommes – mari, police, médecin – reprennent (qui l'avaient déjà) la main sur son destin. Si elle se réveille, c'est dans l'œil du pouvoir. Trofim se retrouve seul avec un (vrai) enfant à sa charge. Était-ce bien là ce qu'il voulait ?

Que veut nous dire la mise en scène de l'histoire qu'elle raconte ? Pourquoi ne nous éclaire-t'elle pas sur cette angoisse de l'homme de ne pas avoir le pouvoir de donner la vie, qui pourtant ouvre la pièce ? Trofim qui avait peur, au début, de « tomber dans un vide, dans un trou », peur de disparaître...

Pourquoi la continuité entre le travail avilissant, destructeur, de l'homme, et sa pulsion morbide à l'égard de sa femme et de sa fille adoptive n'est-elle pas éclairée ? Inceste, pédocriminalité, sont-elles si bien acceptées, si bien ancrées dans nos psychés que nous sommes incapables de les voir ? Pourquoi préfère-t-on sans cesse projeter sur les femmes la peur de la mort, et systématiquement les faire accoucher et/ou mourir, jusqu'à fabriquer une réversibilité tragique (destinale) entre la vie et la mort ? Cette réversibilité qui nous habite (nous vivons avec les morts, l'art vivant nous l'apprend suffisamment !) ne vaut-elle pas le coup d'être émancipée des rapports de pouvoir qui s'y superposent, pour agrandir (n'est-ce pas le but de l'art ?) notre conception, notre appréciation de la vie ?

Faut-il vraiment répéter ad nauseam l'antique moto du père qui met à mort sa fille pour pouvoir faire la guerre – Iphigénie ? N'est-ce pas plutôt la guerre comme finalité de la vie sur terre qu'il faudrait interroger ? Cela implique de considérer, dans des fictions qui l'éludent, la dimension politique de l'assujettissement des femmes et des hommes, de questionner notre héritage, d'interroger nos filiations...

Le patriarcat les pieds dans l'eau

Outlook 365 au CNSMDP : faisons la grève numérique

Le 20 mai 2020, tou.te.s les étudiants de notre cher conservatoire recevaient un mail annonçant la mise en place d'une « nouvelle messagerie ». Les échanges entre le conservatoire, le corps enseignant et les élèves se font depuis le 25 mai via la « solution » Microsoft Office 365 (O365).

L'outil est surpuissant : au-delà du service de messagerie « moderne et très complet », s'ajoutent le logiciel Teams pour la visioconférence, l'ensemble de la suite bureautique de Microsoft (Word, Excel, Powerpoint, One Note...), ainsi que le service de cloud One Drive qui propose un espace de stockage ahurissant de 1 Téraoctet par étudiant.
Ces différents outils régissent la vie numérique du CNSMDP. Elle se poursuit et s'amplifie (Covid oblige) sous le giron de Microsoft.

Le mail reçu le 20 mai rappelle bien que ce service est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Seulement, depuis lors, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a invalidé le *Privacy Shield*, estimant qu'il allait à l'encontre du RGPD.
Le *Privacy Shield* est un accord entre l'UE et les USA visant à encadrer le transfert des données des citoyens européens vers les *data centers* des entreprises technologiques américaines (comprendre les GAFAM). Le but étant de garantir que les données ne soient pas traitées n'importe comment. Petit à petit les dispositions du *Privacy Shield* se sont avérées insuffisantes, dérisoires, voire malhonnêtes. Il a donc ensuite été invalidé et déclaré non conforme au RGPD. Notons que c'est là la seconde tentative d'encadrer ces flux de données qui fuitent d'Europe vers les GAFAM.
À l'heure actuelle, il ne semble pas y avoir de nouvelle réglementation européenne qui pointe le bout de son nez. On imagine donc aisément le flou juridique en ce moment autour de ces questions, et donc les abus qui en découlent.
Au mois de mai 2021, c'est la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, autorité administrative indépendante compétente sur ces sujets), qui, après avoir été saisie par la Conférence des Présidents d'Université et la Conférence des Grandes Écoles, en rajoute une couche. Elle déconseille l'usage des services numériques de sociétés américaines, pointant des « risques », et notamment ceux « d'un accès illégal par les autorités américaines ». Elle appelle à des évolutions dans l'emploi de ces outils et se propose d'accompagner les organismes concernés pour identifier les alternatives possibles, sans donner davantage de détails.

Mais la question de la confidentialité des données des utilisateurs n'est qu'un aspect du problème.
Il faut garder à l'esprit que les GAFAM fondent leurs bénéfices sur le traitement des données des utilisateurs, qui, même si elles ne fuitent pas vers des institutions plus ou moins gouvernementales, sont sans arrêt traitées via des algorithmes qui permettent un profilage des utilisateurs, et donc des institutions. Ainsi, une université qui utilise les services de Microsoft par exemple, voit l'intégralité de ses échanges internes traités par la multinationale. Les données issues de ces échanges, passées au peigne fin des algorithmes dans un but « d'optimiser les services », permettent de faire toutes sortes de statistiques et de connaître en profondeur le fonctionnement des institutions : la sociologie des usagers, leur niveau de vie, leur âge, leur niveau d'assiduité, le contenu des cours, le lieu de domicile, la structuration administrative... On peut continuer la liste pendant longtemps.
Les « outils collaboratifs » (tels que O365) proposés par les GAFAM, véritables outils d'espionnage de masse (certains universitaires parlent de « vol à domicile »), constituent le ticket d'entrée de ces entreprises sur le marché de l'éducation.
Non seulement grâce à l'espionnage, mais aussi parce que, de fait, elles deviennent centrales dans la vie universitaire. Elles ont monopolisé les échanges internes.

Il y aura plus tard des diplômes Google, Microsoft, Amazon etc. dont la valeur sera reconnue sur un marché du travail, lui-même dépendant des GAFAM. Petit exemple :

Google propose déjà aujourd'hui les Google *Career Certificates*. Ces *Career Certificates* sont proposés à des prix dérisoires, et permettent d'apprendre des compétences de base en une demi-année. Dans le cadre d'une embauche, Google accordera la même valeur à ce diplôme fait maison qu'à un diplôme obtenu dans une université traditionnelle (en beaucoup plus de temps). Évidemment de nombreuses entreprises sont partenaires (parmi lesquelles Bayer, Snapchat, Bank of America, Intel, T-mobile, Walmart...) et reconnaissent de la même manière ces diplômes Google.

Ces diplômes ciblent des « emplois très demandés », c'est à dire des emplois où la main d'œuvre manque. Google peut donc proposer quand il le souhaite, une formation qui colle à ses besoins, les personnels fraîchement « diplômés » se précipitant sur l'offre d'emploi.

Les « diplômes » made in Google permettent l'accès à un savoir restreint. L' « emploi très demandé » sera donc nécessairement un métier qui demande peu de qualifications. Comme un employé d'usine auquel on apprend le geste qu'il devra répéter toute la journée pendant des années, mais rien d'autre.

Du fait de l'évolution des technologies, des techniques managériales, etc., un savoir-faire donné pourra être estimé obsolète par l'employeur. L'employé n'aura qu'à retourner suivre une autre formation express, obtenant rapidement un autre diplôme qui l'orientera vers un autre poste au sein de l'usine numérique.

Google commence déjà à tout contrôler, de la formation à l'embauche, y compris dans des entreprises qui ne lui appartiennent pas. Ces offres attireront beaucoup d'étudiants désargentés, qui, ne pouvant s'offrir les services couteux d'une université, se consoleront avec l'assurance de décrocher un travail à l'issue de leur formation GAFAM.
De là il n'y a qu'un pas pour que les universités elles-mêmes se mettent à certifier les formations GAFAM. Après tout, ces diplômes sont reconnus sur le marché du travail, et permettent d'accéder facilement à l'emploi.

Ces formations seront aussi de plus en plus en vogue. Les universités, soucieuses de se préserver face à cette nouvelle concurrence, et de faire des économies, proposeront petit à petit ces formations, en partenariat avec les GAFAM. Plutôt qu'un diplôme donnant accès à un savoir large, les formations spécialisantes seront la norme.
L'accès à de véritables études, et donc à un travail épanouissant et rémunérateur, sera réservé à une élite toujours plus restreinte, triée sur le volet.

Cela fait des années que la formation universitaire se voit corrélée au marché de l'emploi. Autrefois, on prévoyait une vaste formation initiale, et charge à chaque entreprise de former spécifiquement ses recrues à ses frais. Mais crise de l'emploi oblige, il fallait trouver des coupables : ce ne peut pas être les entreprises qui licencient et délocalisent, ça doit être la formation qui n'est pas assez dirigée vers l'emploi. Et voilà les entreprises qui mettent un premier pied dans nos facs, voilà les stages qui se multiplient (alors qu'à échelle globale, on voit bien qu'ils font diminuer le volume d'emploi), et Google qui créé ses propres diplômes.

Ces diplômes Google sont un bon exemple de la démarche ultra-agressive des géants du numérique sur le marché de l'éducation. Les GAFAM fonctionnent comme un cartel : elles évitent de trop se marcher sur les pieds. Elles ont toutes saisi l'enjeu que représente l'éducation, et s'y attellent de manières différentes.

Un (petit) florilège :

- Facebook propose en Amérique du Sud des services de « soutien à l'enseignement ».
- Apple a signé un accord avec le gouvernement italien pour « promouvoir des initiatives pour la recherche de mesures permettant de soutenir les processus d'innovation didactique et pédagogique » pour « expérimenter des solutions visant à modifier les environnements d'apprentissage traditionnels » et pour « promouvoir l'échange d'informations et de contenus, pour répondre aux besoins éducatifs des enseignants ». Bref, remodeler totalement les modèles pédagogiques.
- Amazon propose *Un clic pour l'école* : 2,5 % des transactions Amazon sont reversées à des écoles partenaires sous forme de bons d'achat qui permettent d'acquérir des produits sélectionnés par la plateforme. Elle impose donc à des structures en manque de financement les outils qu'elle estime nécessaire à l'éducation.
- Microsoft, en plus de sa suite O360 propose le logiciel Reflect. Ce logiciel permet « d'envoyer et de répondre à des enquêtes conçues pour soutenir l'apprentissage et le bien-être émotionnel et social ». Il s'agit en fait d'un outil de suivi des émotions des étudiants (et des professeurs), qui doivent remplir des sondages les questionnant sur leur état psychologique, leur moral, leur motivation... La réponse se fait généralement en sélectionnant un « emoji ». On notera que Microsoft a également développé Microsoft Productivity Score, qui permet d'attribuer des notes à chaque employé en fonction de son activité sur son poste de travail. Staline en rêvait, Microsoft l'a fait ! Reflect, c'est LA solution dystopie pour votre université.

Les GAFAM ont profité de la crise du Covid pour s'attaquer au secteur de l'éducation, bien affaibli. Elles le privatisent peu à peu, imposant leurs idéaux.

La connaissance est la ressource indispensable au développement de l'esprit critique. En se faisant une place sur le marché de l'éducation, les GAFAM se donnent les moyens d'endormir cet esprit critique. Et donc de limiter les questionnements légitimes sur leur hégémonie, tout en formant des travailleur.euses discipliné.e.s et productif.ve.s
On mesure alors l'ampleur de l'enjeu démocratique soulevé par ces questions.

Serions-nous donc condamné.e.s à subir ce scénario ? De nombreuses alternatives aux services des GAFAM existent pourtant. Il s'agit des logiciels dits « libres ». Le principe d'une ressource libre, c'est qu'elle n'est pas propriétaire : elle est gratuite, son code source est en accès libre, et chacun peut y accéder et modifier son contenu en fonction de ses besoins. Une ressource libre est donc radicalement incompatible avec l'idée de profit. Elle est généralement financée par des dons, développée au sein de structures associatives (on connait tous la suite bureautique Open Office). Une ressource libre peut être un logiciel, mais aussi un film, un livre, un recette, des plans, de la musique... (Pour approfondir sur le libre, je vous conseille d'aller faire un tour sur le site de l'association Framasoft, qui propose une alternative à l'ensemble des services proposés par Google.)
Ce qui rend les services des GAFAM indispensables, ce n'est donc pas le software, mais le hardware. Car ce qui rend attractif un logiciel tel que Teams, ce n'est pas son code, mais la puissance des serveurs qui lui permettent de fonctionner, et l'armée de travailleurs qui font tourner la machine. Une bande passante rapide, c'est l'assurance d'un échange vidéo de bonne qualité. Un grand nombre d'employé.e.s, c'est l'assurance de traquer les bugs et de proposer régulièrement des mises à jour.

C'est là que rentre en jeu un acteur plutôt discret à l'heure actuelle : la puissance publique, l'État.
L'État est tout-à-fait en mesure d'imposer des réglementations aux GAFAM, de permettre l'émergence de *data centers* citoyens, d'interdire l'usage des services GAFAM au sein des institutions, en proposant des alternatives fonctionnelles... Mais bien sûr, (quasiment) rien n'est fait.
Le problème c'est que l'État (et pas uniquement en France, l'UE est aussi sévèrement à la traîne) n'est pas à la pointe sur ces questions. On a qu'à se pencher sur les exploits de J.M. Blanquer pendant la crise du covid pour prendre la mesure du décalage. On peut alors se demander si les élites abdiquent sciemment sur ces questions ou si elles sont juste incompétentes, à coté de la plaque. Je pense personnellement que c'est un mélange des deux.
La situation actuelle des GAFAM en France et dans le monde, est en soit la marque d'une défaillance généralisée des États.
Mais les choses bougent, notamment au sein du monde universitaire. Nombre d'enseignants ont pris la mesure du problème et montent au créneau, brandissant haut et fort les préconisations de mai 2021 de la CNIL.

La Sorbonne-Nouvelle, qui avait caché son partenariat avec Google sous le charmant sobriquet de Num@, à annoncé sur son site que le programme était « suspendu ».

Au sein des ministères, on fait au moins mine de prendre le problème au sérieux, les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se sont rapprochés de l'association Framasoft pour envisager des solutions plus « souveraines ». Sans apporter plus de précisions sur la notion de souveraineté, le ministère de Frédérique Vidal promet une vb feuille de route « dans les mois à venir ». Par ailleurs, chez Framasoft, on assure ne pas avoir eu de nouvelles du ministère depuis le mois de juin concernant ce partenariat.
La clé de cet épineux problème réside donc dans une volonté politique forte. Il va falloir beaucoup de courage et d'acharnement pour sortir de ce piège tendu par les grandes puissances du capitalisme numérique.

En ce qui concerne notre établissement, les services de Microsoft semblent être sous-utilisés. Des personnes questionnées au sein de l'administration m'enjoignaient, un peu amusées, à consulter plus souvent ma messagerie @cnsmpd.fr, reconnaissant que l'outil était assez déserté par les élèves.
Pour autant, cet outil n'a pas sa place au sein de notre conservatoire. Comment peut-on imposer au sein d'une structure publique l'utilisation d'un service déclaré non conforme au RGPD, et également attaqué par la CNIL ? Ces deux entités constituant la référence du gouvernement en matière de traitement de données. L'idéologie a aussi sa place dans ce constat. Au vu de ce qui a été dit plus haut, il me paraît insensé de poursuivre dans ce sens.

C'est pourquoi j'appelle à une grève numérique illimitée au sein de notre conservatoire. Professeurs, élèves, personnels administratifs : refusons ensemble cet outil malsain, et exigeons de pouvoir recevoir l'intégralité des mails qui nous sont destinés par le CNSMDP sur une adresse de notre choix, ainsi que d'utiliser les logiciels libres que nous voulons !

J'appelle également la direction à se positionner par rapport à cette question. Envisage-t-elle ce partenariat comme une solution de long terme, ou bien comme une bouée de secours qui a permis de garder la tête hors de l'eau lors de la crise sanitaire ? Si la direction souhaitait à terme en finir avec les services de Microsoft, nous serions heureux d'en savoir plus sur sa feuille de route et sa méthodologie.

Ah ! Oui ! Et j'allais oublier : la suite Microsoft pour tou·te·s... ça nous coûte très cher, parce que, contrairement au logiciel libre... c'est pas gratuit... du tout !!!

Bon automne à tous, on se retrouve au prochain numéro pour un annuaire du libre, ou autre chose, on verra.

Les mots croisés de *La Crécelle*

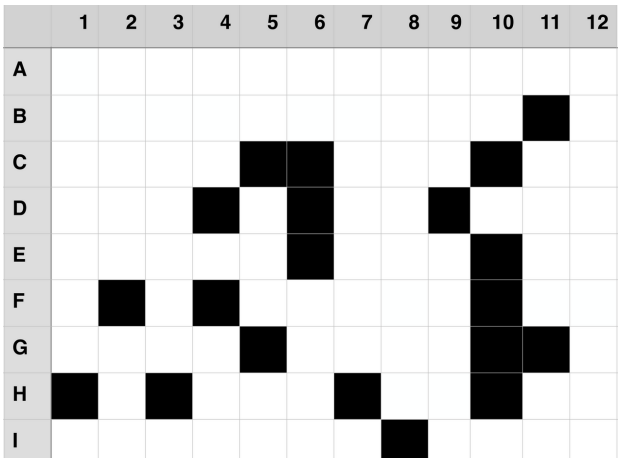

Solution du précédent numéro :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	J	O	U	R	N	A	L	■	A
2	U	D	K	■	O	U	I	E	S
3	S	E	■	C	B	■	E	T	T
4	■	O	E	I	L	L	E	R	E
5	A	N	N	E	E	S	■	E	R
6	B	■	T	L	■	D	Z	■	I
7	U	V	■	■	C	■	E	U	X
8	S	O	U	R	D	I	N	E	■

Définitions

A : modulation immobilière
B : guitare branchée
C : prix // certain // rappeur sud-coréen
D : fournisseur de cartes pour randonner // avoir // Europe Ecologie // clé
E : couleur // drogue // Lutte Ouvrière
F : archipel du centre de la Méditerrannée // commune normande proche du Tréport
G : déchiffrer // égare
H : garda le silence // Entreprise Individuelle // on peut refaire le monde grâce à ce mot
I : promener // il faut le prendre pour sauter

1 : sans sourdine, il y en a +.
2 : compliment // partira
3 : il dort, selon la chanson
4 : traitement par électrochocs // mouvement indépendantiste armé basque
5 : abréviation pour « No Trump », (qui signifie « sans atout » en anglais pour le bridge) // le violon en a une visible // oud
6 : sigle pour Aller-Retour // capable
7 : ballet romantique
8 : représente une personne à cheval
9 : il peut être de pierres ou de son // par exemple, Beethoven pour sa sonate à Kreutzer
10 : Europe Ecologie
11 : île en ancien français // Société Anonyme
12 : instrument chinois dans la pièce de Kreisler

Danseuses, danseurs, ouvrons-la !

A l'heure de la libération des paroles, notamment dans nos milieux artistiques, concernant les violences sexistes et sexuelles et toutes les questions liées au harcèlement et aux discriminations racistes, sexistes, et classistes, le corps de métier des artistes chorégraphiques reste largement sous-représenté dans les organismes de représentations des travailleurs, dans les institutions centrales du monde de la culture et surtout pendant les mouvements de luttes sociales.

Pendant longtemps, être danseur ou danseuse de métier signifiait obéissance indiscutable à l'autorité, et silence. Bien sûr, l'omerta et la précarité structurelle faisant taire la plupart d'entre nous ne sont pas spécifiques au monde de la danse. Notre secteur porte cependant quelques particularités qu'il est intéressant de nommer.

Que ce soit dans le domaine de la recherche, de la pédagogie et même de la création, nous nous heurtons encore trop souvent aujourd'hui à une image du danseur silencieux, incapable de dire ce qu'il fait, d'exprimer ce qu'il vit et ce dont il a besoin. Cet héritage est en partie dû à cette idée que le mouvement, ce qui caractérise notre art, serait indicible, transcenderait le pauvre langage des mots, que l'éphémérité du geste ne pourrait être conceptualisée et transmise par le verbe, et que nos savoirs se passeraient du langage... Mais bon, quelle image dépassée ! Il existe bien des initiatives qui permettent aux artistes du champ chorégraphique d'accéder à la parole.

Que ce soit dans des instances de représentations tels que les syndicats ou les commissions institutionnelles, à l'université dans des départements dédiés aux savoirs des danseur·euse·s, dans les médias, et aussi sur scène dans des travaux de création, l'idée que les danseur·euse·s ont des choses à dire est de plus en plus défendue. Mais eux-mêmes peinent à s'emparer de ces idées. La figure du danseur mutique n'est plus d'actualité, cependant il persiste une tendance à garder le silence même quand cela est dommageable. Aujourd'hui encore, nous, danseurs et danseuses, souffrons d'une incapacité à faire entendre nos revendications, à exprimer nos besoins auprès des instances responsables, et à bénéficier des informations essentielles concernant nos droits.

Les danseur·euse·s d'aujourd'hui et de demain pourront être loquaces !

Que ce soit pour exprimer des besoins matériels concrets liés à nos métiers, tels que la nécessité d'avoir accès à des espaces pour travailler et d'avoir des professionnels de santé compétents pour nous accompagner, ou encore de prendre en compte les cycles menstruels des danseuses dans les rythmes de travail, d' interroger l'histoire de notre profession et comprendre pourquoi nous sommes systématiquement moins bien rémunérés que nos collègues musicien·ne·s, de réfléchir à des sujets d'actualités comme la place de l'écologie dans la production artistique, pour tout cela il nous faut prendre la parole ! Nous devons nous réunir, discuter, débattre, comprendre nos problèmes, chercher des solutions pour construire ensemble les danses de demain, mais surtout pour être capable tous et toutes de vivre nos vies d'artistes de façon épanouissante et émancipée.

(proposition p. suivante !)

Danseuses, danseurs, ouvrons là (suite)

Résumé de la page précédente : danseur mutique : image dépassée / 21ème siècle : danseur loquace / libération des paroles / réunir, discuter, débattre / construire ensemble les danses de demain / vivre nos vies d'artistes de façons épanouissante et émancipée.

Pour commencer ce travail, nous aimerions vous inviter à un moment d'échanges, dans un cadre assez informel, à **l'Istanbul Gourmand** dans la salle du fond le **Lundi 6 décembre 2021 à 20h**. Nous vous proposons d'échanger autour de la formation, l'insertion professionnelle et les droits des danseurs, toutes remarques ou propositions autres sont les bienvenues.

Sommaire

Page 1
L'édito Tomnal, qui ne perd pas ses feuillets
La professionnalisation du musicien - Quelques impressions d'une poinçonneuse philharmonique

Page 2 et 3
Brèves de pass, grèves du pass !

Page 4
Fermeture d'une classe à horaires aménagés au lycée Brassens : les enseignements artistiques en danger

Page 5
Au Prix de notre désarroi

Pages 6 et 7
Liste Noire

Pages 8 à 10
L'Orchestre à la caserne
Erratum

Page 11
Atalian

Pages 12 et 13
Retour sur les accusations d'agressions sexuelles au CNSMDP

Pages 13 à 19
Témoignages et citations

Page 20 et 21
Ecriture inclusive- Saynète

Page 22 et 23
Quel art voulons-nous ? A propos de *L'Innondation*, de Francesco Filidei et Joël Pommerat

Page 24 à 26
Outlook 365 au CNSMDP :
faisons la grève numérique

Page 27
Les mots croisés de *La Crécelle*
Danseuses, danseurs, ouvrons-la

La Crécelle est issue d'une lutte sociale. Son écriture est collective et accueillante.
Pour nous contacter, réagir, ou proposer un article : lacrecelle.journal@gmail.com

Mentions légales : Directrice de la publication : Marie Soubestre. Responsable de la rédaction : Jean Wagner. Imprimeur : Maël Bailly, 31 rue E. Et ML. Cornet, 93500 Pantin. Date du dépôt légal : 15 novembre 2021 ISSN : 2740-9570